

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. II.—No. 24.

MONTREAL, JEUDI, 15 JUIN, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTS.

LES DROITS ET LES DEVOIRS.

Beau temps que celui des élections! Un homme désintéressé des luttes politiques, qui aurait, par-dessus le marché, le don d'ubiquité, entendrait de jolies choses, s'il voulait s'infliger la peine d'écouter tous les orateurs de tréteau. Chaque dimanche, toutes les paroisses sont affligées d'un grand homme, phénomène d'éloquence, qui vient vanter les électeurs, les traiter d'intelligents et de respectables, leur parler de leurs nombreux droits foulés aux pieds par les gens corrompus qui nous gouvernent ou veulent nous gouverner. Le peuple est tout, les électeurs sont souverains; qu'ils le veuillent, qu'ils se le disent et les taxes diminueront, la fortune arrivera, l'émigration cessera, leurs droits sacrés seront respectés, et députés et ministres trembleront. C'est la variante inévitable des orateurs de renom, de ceux qui font de la grande politique. Ceux-là s'élèvent jusqu'à la hauteur de dire au peuple qu'il n'a que des droits, le droit de n'être point taxé, celui de ne point contribuer à la chose publique, de ne pas aider l'Etat à le protéger, à développer les ressources du pays et à opérer le bien-être de tous avec l'aide de chacun.

Dans certains comtés, en petit nombre, nous l'espérons, mais encore beaucoup trop nombreux pour l'honneur du pays, la note descend et le thème brodé ne dépasse pas la paroisse. Un groupe d'électeurs veut avoir le député chez lui, dans sa paroisse. Le membre élu jusqu'alors a toujours été choisi dans le canton voisin; c'est une injustice flagrante: "on a droit d'avoir le membre chez nous." Des orateurs sont spécialement chargés de faire valoir les réclamations de chaque paroisse. La bataille s'engage, elle est terrible. Des milliers de piastres se dépensent. Le candidat d'une paroisse est un imbécile ou une nullité; le candidat de l'autre est un homme capable, précieux, intelligent et dévoué à son pays. Qu'importe? Les droits de la paroisse sont là!

La peinture est peut-être chargée: il y a de nobles exceptions. Mais nous maintenons que le fond est vrai, tristement vrai. L'ensemble des harangues électorales a surtout pour base, pour but de flatter les électeurs, d'enfler leur orgueil, en leur parlant sans cesse de leurs droits, jamais de leurs devoirs. Ne ferait-on pas bien, avant de continuer sur cette pente fatale, qui conduit au mécontentement, à la violence et à l'anarchie, de méditer les paroles d'un philosophe aussi modéré que vertueux, malgré quelques erreurs?

"L'homme, dit-il, a des droits; mais si vos droits sont l'objet dominant de votre pensée, vous aurez une âme vulgaire, et peut-être vous verra-t-on tour à tour turbulent et lâche. L'Etat où régnerait l'ordre le plus admirable serait celui dont tous les citoyens ne s'occupant que de leurs devoirs, les droits de chacun aurait la plus solide et la plus complète garantie. Sans chercher à savoir si vous serez secondé, hâtez l'établissement d'un tel ordre, en donnant, par toutes vos actions, l'exemple de s'y conformer. Il faut multiplier les hommes imbus de ces principes: c'est donc la doctrine des devoirs qu'il faut essayer de répandre."

"Si jamais des jours plus heureux sont accordés à l'homme, c'est la doctrine des devoirs qui viendra consoler la terre. Espérons: elle est la fille des lumières et du malheur. Cette doctrine repousse celle de l'oppression, puisqu'elle annonce que tous les hommes sont ici pour s'entraider; en même temps, elle n'a

point vers une égalité chimérique, cette tendance que la théorie des droits présente au moins à beaucoup d'esprits: elle respecte les inégalités sociales ou naturelles; mais elle tend sans cesse à les empêcher de devenir oppressives: car elle établit ce principe que nos obligations envers nos semblables croissent en raison des moyens qui nous sont donnés pour exercer sur eux de l'influence."

Ces lignes, quoiqu'écrites à un point de vue abstrait et purement philosophique, quoique n'ayant en vue aucune situation particulière, peuvent recevoir dans le Bas-Canada une application par trop juste.

Prenons un cas isolé, où saute aux yeux le bien qu'on pourrait faire au peuple, si l'on voulait lui parler de ses devoirs et lui dire courageusement la vérité. On parle beaucoup depuis longtemps de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis. Des colonnes de journaux, des discours, on en a fabriqué par milliers sur les effets désastreux de cet exode. Combien de personnes ont osé donner au peuple quelques-unes des véritables causes de cette plaie qui ronge le corps social? Combien ont eu le courage de signaler quelques-uns des meilleurs remèdes? Quelques-uns, recherchant les causes, prétendent les trouver dans la mauvaise administration des gouvernements. D'autres, à la poursuite du remède, offrent comme panacée universelle, la colonisation ou l'annexion. Bien peu, trop peu vont au fond des choses pour attaquer le mal dans sa racine. Y en a-t-il beaucoup qui voudrait dire sur un *husting* ce qu'un Canadien écrit des Etats-Unis:

"Sur près de cent familles canadiennes qui résident dans cette localité, presque toutes se sont vues avec des belles terres sous les pieds en Canada. La plupart ont commencé à s'endetter chez les marchands, puis les comptes échus, il fallut emprunter à de gros intérêts. Ces comptes étaient le plus souvent et, pour mieux dire, toujours faits pour des objets de luxe, tels que boissons, beaux habits, etc. Au lieu de mettre chaque année une partie des produits de la ferme pour l'améliorer et lui faire rapporter de plus en plus, on dépensait tout en repas et en fêtes, et même on recourait annuellement au crédit pour soutenir ces folles dépenses. Le luxe, l'usure, la négligence et la routine en fait d'agriculture, voilà les causes d'émigration que j'ai constatées partout où j'ai interrogé nos compatriotes exilés. Les Américains, ici, disent que le Canada serait le plus riche pays du monde, si on le cultivait mieux."

Oui, voilà une des plaies: la routine, le défaut de méthode et de calcul, la paresse, l'amour des richesses acquises sans travailler.

La colonisation de notre domaine public n'est pas le seul remède. Tous ceux qui émigrent ne sont pas propres à l'agriculture. Grand nombre sont des artisans qui resteraient ici, si l'on voulait prendre les moyens de fonder une industrie nationale. Mais les manufactures ne peuvent naître et s'alimenter, dans un jeune pays, que par l'augmentation des impôts. Il faudrait donc, prêchant au peuple ses devoirs, lui recommander de se taxer pour que les plus riches, entr'aidant les plus pauvres, laissent élever les tarifs afin de doter le pays de manufactures et d'accomplir par là un devoir tout à la fois religieux et national. Mais que sont ces considérations pour les courtisans de popularité? Ce qu'il leur faut, c'est endormir le peuple en feignant de prendre ses intérêts et en lui parlant des taxes trop lourdes.

Les sujets qui font généralement la matière des discours électoraux sont une mine riche à exploiter à ce point de vue. On s'attache presque toujours à ne montrer qu'un côté de la médaille; on ne laisse voir d'une

question que ce qui flatte ou chatouille l'oreille de l'auditeur: son intérêt et son droit. De ses devoirs, fi donc! C'est bon pour les utopistes.

Le champ est trop vaste et trop important pour être parcouru dans un seul article. Nous y reviendrons certainement.

J. A. MOUSSEAU.

UNE QUESTION CONSTITUTIONNELLE.

Le Traité de Washington a été déjà, à la Chambre des Lords, l'objet d'une bataille d'avant-postes. Lord John Russell veut établir la doctrine américaine sur l'approbation des Traités.

En Angleterre, les Traités avec les nations étrangères sont faits par la Reine et ratifiés par elle seulement, assistée de son gouvernement. Cette ratification par la Reine est tout ce qu'il faut pour la validité parfaite du Traité. Qu'il soit humiliant, dégradant, contraire aux intérêts comme à l'honneur du peuple anglais, la chose n'y fait rien et il n'y a plus de remède possible. Ou plutôt, il reste deux remèdes, mais d'une efficacité telle que l'emploi en est rarement tenté. Le Parlement peut censurer le Gouvernement qui a conseillé et ratifié le Traité; le Ministère peut ou doit résigner sur une telle proposition de censure, mais la convention internationale n'en reste pas moins obligatoire. Ou encore, le Traité peut être répudié par un gouvernement subséquent; mais c'est un expédient qui équivaut à une déclaration de guerre et auquel les gouvernements ou les nations n'ont presque jamais recours.

C'est là un usage ou principe constitutionnel susceptible de produire les plus graves conséquences, en ce qu'un gouvernement pervers, escamotant une majorité temporaire, peut compromettre la nation et lier l'avenir.

Aux Etats-Unis, les Traités doivent être ratifiés par la haute Chambre du Congrès, c'est-à-dire le Sénat. Malgré les inconvénients que peut quelquefois susciter l'application de cette règle, elle semble pourtant beaucoup plus sage: elle donne à la nation de plus fortes garanties et l'assurance que ses grands intérêts ne seront pas sacrifiés par ses plus illustres représentants.

Les Anglais, toujours pratiques, et qui, depuis quelque temps, s'américanisent un peu, tendent à se soumettre à un usage qui pourrait éviter les dangers de la prérogative absolue de la Couronne, en fait de ratification de Traités, comme l'inconvénient qui résulterait du droit également absolu concédé au Parlement de les rejeter ou les accepter. Ainsi, le Traité de Washington a été mis devant les Chambres avant sa ratification par la Reine. C'est une dérogation à l'ancienne tradition, en vertu de laquelle les Traités n'étaient soumis aux Chambres qu'après ratification de la Couronne.

Quelques nobles lords se sont élevés contre cette nouvelle pratique, qu'ils trouvent trop démocratique. Lord John Russell, qui ne peut être favorable au Traité de Washington, a fait une motion, dont il a donné avis, et qui a dû être discutée le 12 courant; en annonçant sa motion, il a prononcé les paroles suivantes: "J'ai toujours pensé que le Parlement est le grand conseil de la nation, le premier avis de la Couronne, et que cette Chambre a le droit de faire connaître à la Couronne son sentiment en tout temps ou à tout étage de l'exercice d'aucune partie de sa prérogative." Nous tiendrons nos

lecteurs au courant des débats que va provoquer cette motion, qui marque une phase toute nouvelle dans le droit public et constitutionnel anglais.

J. A. MOUSSEAU.

#### COURRIER D'ONTARIO.

Voulez-vous, lecteurs, que nous cautions, cette fois, à bâtons rompus, de mille et une choses plus ou moins intéressantes, plus ou moins gaies, plus ou moins frivoles, etc...? Il fait bien chaud pour risquer en ce moment un entretien suivi, toujours sur le même sujet, toujours dans les limites de la question, comme disent les hommes parlementaires, et il arrive toujours un moment, moment sérieux et critique, où force est bien de vous interrompre pour flanquer une tripotée à quelque insolent maringouin travaillant à creuser dans vos chairs des voies de communication... avec l'intérieur.

Voulez-vous d'abord que nous gravions bien dans nos souvenirs l'âge des hommes marquants de notre époque, à l'étranger? Voici d'abord M. Thiers, autrefois journaliste, autrefois historien, autrefois ministre de Louis-Philippe, allié de M. Guizot, puis chef d'opposition contre M. Guizot, et aujourd'hui enfin devenu chef du pouvoir exécutif de la République française: quel âge a M. Thiers?—M. Thiers à 74 ans. Certes, ce n'est ni la vigueur du corps, ni l'énergie de l'esprit, ni la vivacité de l'intelligence qui manquent à ce vieillard de 74 ans. Je suis sûr qu'il resterait ferme au poste d'honneur et de responsabilité qu'il occupe, si la majorité consentait seulement à l'appuyer. Mais peut-il compter sur cette majorité? Le pourra-t-il longtemps? J'en doute pour ma part. Car je doute qu'après les folies révolutionnaires et les scandales révoltants donnés en spectacle au reste de la France, et à l'Europe entière, par la Commune de Paris, je doute, dis-je, que la République puisse accommoder la nation française. Depuis la déroute de l'empire, après la capitulation de Sedan, il y a eu assez de désordre, assez d'anarchie, dans les sphères administratives pour que la France ait soif d'ordre, de calme et de tranquillité. Si la République hésite à lui donner tout cela, comme en 1848, la France ne tardera pas à se donner un maître comme en 51.

L'Empereur, ou l'homme de Sedan, qui est tombé de son trône en fumant des cigarettes; l'Empereur, qui, au dire d'un correspondant américain, fait tirer les cartes à l'Impératrice afin de tâcher d'éclairer l'avenir sur le sort qui leur est réservé, l'Empereur est un homme de 63 ans.

Le roi de Prusse, cette bonne pâte d'homme, si attaché à son auguste épouse, si pieux envers le ciel dans toutes ses dépêches officielles durant la guerre; le roi de Prusse, qui a reçu à Sedan l'épée de Napoléon III, a l'âge de M. Thiers, 74 ans. Bismark, son chancelier, a 57 ans, Von Moltke 70, et Von Roon 68.

Le prince Gortschakoff a 71 ans. Lord Russell a près de 80 ans. M. Disraeli, 66; M. Gladstone, 63; M. Guizot, 80; M. De Rémusat, 74; M. St. Marc-Girardin, 70; M. Dufaure, 73; Victor Hugo, 69; Crémieux, 75; et Jules Favre, 62. Le duc de Nemours a 57 ans, le prince de Joinville, 53; le duc d'Aumale, 49; le comte de Paris, leur neveu, fils du duc d'Orléans et par conséquent héritier en ligne directe de Louis-Philippe le comte de Paris a 33 ans. M. Gambetta, qui a fait tant de bruit à la délégation de Bordeaux, pendant la guerre, n'en a que 32. Le comte de Chambord, fils du duc de Berri et de la princesse Marie-Caroline, et partant héritier de Charles X, a 51 ans. Jules Simon a 57 ans, Lord Granville, 56, et Louis Blanc, 58.

Oh! la, la!

L'autre jour,—je dis l'autre jour, mais il y a de cela près de deux mois, il y avait dans le comté de Sullivan, New-York, un brillant mariage. Après la cérémonie, le déjeuner, etc., une nombreuse escorte d'amis accompagna les heureux époux à la gare du chemin de fer, où... la mariée et l'un de ses oncles partirent pour un tour de noces, après avoir galamment souhaité au mari "bonne santé et bien du plaisir."

Cela vous paraît difficile à avaler, n'est-ce pas? Je vais vous faire pénétrer le secret de la chose. Le mari est un homme d'affaires endiablé, un de ces coureurs d'argent qui écrivent le soir sur leur calepin: "perdu dix minutes, aujourd'hui." Or, il paraît qu'à l'époque de l'année où il avait pris femme, il lui était impossible de s'absenter sans risquer de faire des pertes considérables. Naturellement, l'amour du gain fut plus fort chez cet Américain que le plaisir d'accompagner sa femme; celle-ci, pauvre petite, ne voulant pourtant pas se priver d'un tour de noces (qu'en auraient pensé ses bonnes amies?) prit vaillamment la résolution de s'embarquer avec son oncle....

C'est la lune de miel qui a dû faire piteuse mine!

La Commune de Paris, qui nous a habitués aux délégués de diverses espèces, avait oublié celui-là: délégué du mari auprès de la femme en tour de noces.

Des écrivains se sont attachés à comparer les dépenses encourues par l'Angleterre pendant les soixante-sept ans de guerre qui se sont écoulés, à partir de 1788 jusqu'en 1855, avec ce que coûte à la France la guerre désastreuse de 1870-71; et voici à quels résultats ils sont arrivés: les soixante-sept années de guerre coûtent à l'Angleterre 1,500,000,000 de louis, ou, en moyenne, un peu plus de 22,000,000 de louis par année, c'est-à-dire environ 85 louis par minute, pendant la période entière.—En 1870, la guerre, commencée entre la France et l'Allemagne le 15 juillet, s'est terminée en février 1871; ce qui fait un laps de 227 jours. Or, pour ce laps de 227 jours, la France est forcée de payer une indemnité de guerre de £200,000,000, laquelle somme représente une dépense d'environ £600.15s. par minute. Or, il faut ajouter à cette énorme somme ses propres dépenses pendant la guerre, plus les ravages et les pertes sans nombre causés par le passage ou le séjour des troupes allemandes sur le territoire français, lesquelles pertes et dépenses peuvent être évaluées à une nouvelle somme de £200,000,000; cela fait donc en tout £400,000,000, c'est-à-dire £1,222.10s. par minute—sans compter les provinces cédées à la Prusse.

Pauvre France!

Woman, thy name is frailty!

C'est Shakespeare qui a dit cela, chères lectrices, mais ce

sont les femmes qui, tous les jours, donnent raison à Shakespeare. En voici une nouvelle preuve:—Une jeune fille, douée de fort beaux yeux et d'une très-aimable petite rente, qui devait se doubler à sa majorité, était recherchée en mariage par un fermier, d'une position de fortune des plus avantageuses pour l'endroit. De part et d'autre, les amis interposèrent d'excellents conseils, qui furent écoutés, et le mariage fut résolu. Mais pour se marier, il faut satisfaire à certaines exigences, par exemple, acheter un trousseau, des meubles, un anneau et d'autres choses encore qu'il serait trop long d'énumérer.

Ce qu'il fallait surtout aux futurs époux, c'était un ameublement; car lorsqu'on se marie, l'on n'est pas fâché de se mettre dans ses meubles. Mais pour se procurer des meubles, à bon marché surtout, il fallait aller jusqu'à la ville voisine, et le futur, qui était justement à ensemençer sa terre, ne pouvait entreprendre le voyage à la ville. Il fut convenu que la jeune fille aux beaux yeux irait elle-même choisir ses meubles: elle partit munie de son propre argent.

En arrivant à la ville, elle se souvint, la chère enfant, qu'elle avait un brave cousin, établi dans la cité, et que ce brave cousin lui donnerait sans doute d'excellents conseils pour ses achats. Elle se dirigea donc vers le bureau du cousin, qui la reçut avec le plus vif empressement. Le cousin trouva la cousine fort agréable, ce qui fit qu'il lui persuada de prendre des rafraîchissements avant de courir les boutiques de meubliers. La cousine trouva le cousin fort aimable, ce qui fit qu'elle consentit à suivre le cousin à sa résidence de garçon.

Que se passa-t-il à cette résidence? mystère! Ce que l'on sait, c'est que quelques jours après son départ du village, les amis de la jeune fille reçurent une lettre de faire part leur annonçant le mariage du cousin et de la cousine....

Depuis lors, le fermier répète tous les jours avec Shakespeare:—*Woman, thy name is frailty.* Femme, ton nom est fragilité.

Mais aussi, pourquoi diable les jeunes filles qui vont acheter des meubles à la ville, en vue de leur prochain mariage, passent-elles par chez leurs cousins?

Les jeunes filles ne devraient avoir que des oncles, et jamais de cousins....

Et encore, depuis que les oncles se font déléguer par les maris, en tournée sentimentale, je ne réponds de rien.

Woman.... je l'ai déjà dit.

Il ne manque pas de questions en ce moment pour passionner les chevaliers sans peur et sans reproche de la polémique canadienne. Chaque journal a son problème, à la solution duquel il travaille avec un acharnement digne de mille succès. Il y a le programme, il y a le traité de Washington, il y a le mouvement industriel, à la tête duquel s'est mis vaillamment l'*Opinion Publique*, mais il y en a un autre, qui a pu passer inaperçu sous vos yeux, mais qui n'en appelle pas moins pour cela l'attention philosophique de vos lecteurs. Le voici, tel que formulé dans le *Messenger Canadien*, de Granby, numéro du 2 juin courant:

"M. Morrison, de cette localité, a une génisse de 2 ans à huit trillons. Donneront-ils tous du lait?"

Comprenez-vous, lecteurs, avec quelle profonde anxiété l'observateur, le penseur ou le savant doit s'arrêter devant cette génisse de 2 ans, ornée d'un supplément de "trillons" si propre à intriguer la galerie? Sans doute, se dit-il à lui-même, en forme de monologue, sans doute, voilà les huit trillons, il n'y a pas à dire: mon bel ami!—Ils sont huit, ni plus ni moins.... Mais, DONNERONT-ILS TOUS DU LAIT?

That's the question! dirait Shakespeare.

Mystère! dirait Ponson du Terrail.

C. T.

#### PIE IX.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE SON ÉLEVATION AU TRÔNE PONTIFICAL.

Vidit ainos Petri....

Dans ce jour trois fois mémorable, qu'il nous soit permis, à nous catholiques, de contempler de préférence, au milieu du groupe de personnages historiques qui jouent un certain rôle dans le monde, une figure que nous connaissons tous, que nous entendons louer tous les jours, vers laquelle nous nous tournons souvent de concert avec l'univers entier, je veux parler du saint vieillard du Vatican, de l'immortel Pie IX. Il est le dernier des Papes dans la chronologie, mais impressionnant de tous les siècles. Jamais cœur aux sentiments plus nobles ne battit dans la poitrine d'un mortel; jamais intelligence plus vive et plus éclairée n'illumina un front humain; jamais volonté plus ferme et plus droitement dirigée ne se fit remarquer; jamais ne se rencontra un caractère plus conciliant, une âme aux aspirations plus pures; jamais notre œil ne s'est arrêté sur un visage plus aimable et plus riant.

Chose inouïe dans les annales de la papauté, Pie IX a vu les années de Pierre. (a) C'est un événement assez important pour que nous cautions un peu de l'heureux Pontife qui vient d'être l'objet de cette prédilection divine.

Je pourrais vous entretenir de ses œuvres éclatantes, de ses Encycliques, de son Syllabus, de son Concile Œcuménique; je pourrais vous dire comment il s'est montré le père des peuples, comment il s'est montré le père des âmes, comment il a été un vrai martyr, et comment il a représenté son Dieu sur la terre vis-à-vis des sociétés civiles et religieuses. Mais ceci nous entraînerait trop loin. Je vais me contenter de constater avec vous, dans une courte esquisse biographique, quels grands desseins la Providence avait sur cet auguste chef de la Catholicité, et comme il est facile de voir le doigt de Dieu à chaque pas que notre héros fait dans la vie.

L'enfance, l'âge mûr et la vieillesse de Pie IX (b); ses actes passés et ses actes présents se lient, comme les anneaux d'une chaîne d'or, pour soutenir le sens de nos considérations. Dès sa plus tendre jeunesse, chacun peut voir en lui le germe des grandes vertus et des hautes qualités qui constituent ce que l'on appelle un héros. Les suaves émotions qui agitent son cœur pur; les pieux élans de son âme vers l'Infini; la dignité de son esprit que ne bouleversent pas les fantômes creux et les idées extravagantes sorties des livres de la libre-pensée; son amour du devoir qui lui fait tout accepter avec une gaieté inaltérable, tout cela se reflète dans sa figure

(a) St.-Pierre, avènement au St.-Siège l'an 33.—Transfert du St.-Siège à Rome l'an 41.—mort l'an 66. Pie IX, avènement au St.-Siège l'an 1846.

(b) Jean-Marie Mastai-Ferretti est né à Sinigaglia le 13 mai 1792.

comme dans une glace limpide. Sur sa physionomie angélique se lit un je ne sais quoi qui présage de sa grandeur future. Ceux qui sont chargés de veiller à son instruction ne peuvent, à cause de ce vague pressentiment, se défaire d'un certain sentiment de respect et d'estime à sa vue. Au point qu'un jour l'inspecteur de l'Université impériale de France qui venait à Volterra constater les succès du jeune étudiant, frappé de ses manières et de son apparence, demanda des renseignements sur son compte. La réponse ne manquant pas d'être flatteuse, l'inspecteur reprit d'un ton positif et convaincu: *Voilà un jeune homme qui ira loin, pour peu que les circonstances le favorisent.* La prédiction s'est-elle réalisée?

Tu es jeune encore, Mastai, grandis en science et en sagesse. Suis toujours cette étoile fortunée qui te guide si sûrement dans la voie des grands. Obéis à cette voix secrète qui te commande de conserver intacte la robe de ton innocence, et qui te presse d'acquiescer les trésors inestimables des plus rares vertus. Courage!

Il rêve un avenir magnifique, ce brave jeune homme; mais le succès répondra-t-il à ses espérances? Tout autre que lui s'abandonnerait au désespoir, puisqu'une cruelle et impitoyable maladie entrave ses projets. Mais cela lui importe peu! Docile aux volontés célestes, et confiant en l'efficacité des prières, il fait monter tous les jours vers la patrie des élus, comme un suave encens, des supplications que le Dieu de bonté ne saurait rejeter. Sa foi à toute épreuve et sa persévérance lui obtiennent la faveur sollicitée, et joyeux il satisfait son inclination inspirée pour l'état ecclésiastique, vaste champ où le ciel le conduit pour l'accomplissement de ses desseins. Je ne m'arrêterai pas à réfuter cette honteuse calomnie qui fait ici de Pie IX un membre des sociétés secrètes. Pie IX, dans une touchante allocution, y a répondu. Grâce à Dieu, a-t-il dit, une pareille pensée ne m'a jusqu'à présent traversé l'esprit.... J'en atteste le ciel, ce seul nom me fait frémir d'indignation! Et tout récemment, du reste, ses ennemis eux-mêmes ont reconnu cette accusation comme dénuée de fondement.

Parvenu à un âge plus avancé, Mastai ne dément pas sa conduite primitive. Loin de là, il ne fait que la perfectionner par des œuvres de toutes sortes. Dans les rangs du sacerdoce, il s'adonne à une charité qui ne connaît plus de bornes. Sa gauche ignore les dons, les bienfaits, les secours que répand sa droite. O cœur charitable! cœur héroïque! Il semble avoir entrepris d'imiter les actions du Sauveur sur la terre d'exil. Peut-être le fait-il à son insu.... Quoiqu'il en soit, la chose n'en est pas moins digne d'attention. Car la Divine Providence le fait évidemment passer par toutes ces vicissitudes pour le préparer à remplir plus tard une autre mission, celle de suprême pasteur des troupeaux du Seigneur. Elle veut, à n'en pas douter, lui faire connaître les fidèles et les besoins des fidèles qu'il réunira sous son sceptre pontifical. Elle veut engendrer dans la population un ardent amour pour celui que couronnera la tiare. Et, par conséquent, le voyons-nous, poussé par un zèle immense, fonder des hôpitaux, remettre sur un bon pied des hospices négligés jusqu'alors, entr'autres Tata Giovanni, parcourir les coins et recoins de la grande capitale du monde catholique et les autres villes des États Pontificaux, consoler en passant une malheureuse qui lui communique ses chagrins et ses soucis, adresser un mot de courage et d'espoir au laborieux mercenaire plié sous le poids du travail, entrer dans l'humble maisonnette du pauvre qui gémit dans la misère, offrir des secours pécuniaires, donner de l'emploi à l'ouvrier désemparé, visiter les malades, se contenter de procurer les soins de la religion à ceux d'une condition aisée, et amener dans les hôpitaux ceux qui n'ont jamais connu la fortune. Nous le voyons ensuite parmi ses malades, administrant remède pour le corps et remède pour l'âme, portant à celui-ci l'aide de son bras, à celui-là l'aide de sa prière. Plus tard, nous le voyons, obéissant à une impulsion céleste, s'élançant sur les mers vers une terre étrangère. Le sol de l'Amérique a porté Pie IX; les forêts de notre jeune et chère Amérique ont été témoins de l'apostolat de Pie IX, alors qu'il n'était qu'humble prêtre. Oui, suivant l'exemple du Sauveur, il a annoncé la parole divine à des peuples de différentes langues, il a porté le flambeau de la foi là où ses forces ont pu le conduire. Certes, les peuples qu'il a évangélisés, Chiens ou autres, n'oublieront de sitôt ses bienfaits signalés. Son nom ne sera prononcé par eux qu'avec amour et respect, et toutes les voix chanteront à l'envi sa charité et sa bonté incomparables.

De prêtre il ne tarda pas à devenir évêque, et bientôt après archevêque. C'est alors qu'Imola, grâce à sa sollicitude éclairée, vit ses églises embellies, ses jeunes clercs sans fortune recueillis gratuitement dans le séminaire diocésain, les aïeules s'ouvrir aux orphelins des deux sexes, l'instruction rendue accessible aux enfants des classes pauvres, les études mises en honneur, et les filles repenties trouver un refuge protecteur.

D'ailleurs, outre la patience, le courage, l'ardente foi des Apôtres, la tendre mansuétude des Saints, la perspicacité, la vigilance, la décision, outre la fierté et la générosité du gentilhomme, jointe à la fierté et à la générosité du prêtre et du saint, il est dans le caractère de Pie IX deux choses qui sont le propre des grands hommes, la sensibilité et la fermeté de cœur et de volonté. Sans la sensibilité, qu'est-ce que l'homme? Que deviennent les plus beaux sentiments dans un cœur sec? Ils sont à jamais ensevelis, une masse de fer les refoule au fond des entrailles, et l'homme froid, en société comme à contre cœur et hors de sa sphère, n'est susceptible d'aucune action vraiment héroïque. Insensible et indifférent devant les spectacles de la nature les plus grandioses, il l'est aussi devant les malheurs et les infortunes de ses semblables. Enlevez, d'un autre côté, cette fermeté de cœur et de volonté qui soutient un homme dans l'exécution d'un vaste projet, et vous aurez une momie capable de rien. Concevoir une grande pensée, projeter une amélioration difficile quoique possible, est certainement le fait d'une intelligence saine, mais ce n'est pas tout. Il faut à l'homme cette force de caractère qui lui fait conduire à bonne fin ce qu'il entreprend. Il ne suffit pas qu'un navire soit splendiblement construit, il faut qu'il soit lancé, et une fois sa carène sur les ondes, il faut qu'une forte brise vienne enfler ses voiles; autrement il ne parviendra pas à sa destination et sera partant d'une bien minime utilité. Or, notre héros possédait au plus haut point ces deux qualités.

À la mort de Grégoire XVI, l'archevêque d'Imola avait, depuis un certain temps déjà, revêtu le manteau de cardinal. Il ne lui restait donc plus qu'un degré à franchir pour arriver au pontificat.

Rappelons-nous maintenant les circonstances singulières dans lesquelles il a franchi ce degré redoutable. L'aurore du grand jour de l'élection papale a resplendi. Le conclave doit s'assembler; les cardinaux y sont appelés.... Voyez-vous

sur la grande route de Fossombrone, enveloppé d'un nuage de poussière, ce carrosse que traînent deux vigoureux coursiers? C'est le cardinal Mastai qui se rend à la Ville Eternelle pour cette mémorable circonstance. Au bourg de Fossombrone, la populace se presse sur ses pas et l'entoure. Il est contraint d'arrêter pour répondre à l'enthousiasme de la foule. Et pendant que cette dernière contemple les traits si doux de ce cardinal qui pourrait bien devenir Pape, voilà, *mirabile visu*, qu'une colombe au blanc duvet vient gracieusement se percher sur le sommet de sa voiture. On la chasse, elle revient aussitôt; rien ne l'effraie. On reconnaît alors ce signe de la colombe, et un cri universel s'élève dans les airs: "Vivat! vivat! voilà le Pape!"... et la voiture se remet en marche au milieu des salves de joie.

Le surlendemain, cet heureux cardinal était proclamé successeur de Grégoire XVI. Je ne dois point taire ici la promptitude et le mystérieux de l'élection. La France avait eu l'intention d'intervenir dans le choix d'un Souverain-Pontife, mais le temps ne lui en est pas laissé, et à sa grande surprise, elle apprend la soudaine nomination de Pie IX. Ce qui ne l'empêche pas d'applaudir de bon cœur et de souhaiter vie et prospérité au nouvel élu. Dans l'auguste assemblée des cardinaux au Vatican, tout s'était passé d'une façon étrange. D'un mouvement spontané, la grande majorité s'était prononcée en faveur du digne cardinal Mastai-Ferreti. Appelé à dépouiller le scrutin, celui-ci, en déployant son nom à tant de reprises, se sent faiblir. Ah! c'est que ce dernier coup est d'une importance; c'est aussi que l'ambition, ce trait malencontreux qui dépare souvent le portrait d'un héros, ne ronge pas son cœur désintéressé.

J'entends d'ici l'incrédule crier à la superstition et se pâmer de rire à propos de la colombe. Laissons-le, cet insensé à qui les oiseaux de mauvais augure d'Ovide ou d'Horace inspirent plus de confiance. Laissons-le, et ne plaçons pas de voile devant nos regards pour ne pas voir les desseins formels de la Providence dans cette nouvelle nomination.

Voilà donc Mastai montant les degrés du trône du vicaire de Jésus-Christ, de ce trône inexpugnable, de ce trône contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront point, selon la parole divine. Nul doute qu'assis sur ce trône, un homme ne soit l'envoyé de Dieu. Mais on peut y régner dans des époques de paix et de tranquillité, ce qui ne demande pas des souverains très-énergiques, ou dans des époques de révolution, ce qui requiert la main d'un souverain favorisé des cieux. Or, à l'avènement de Pie IX, dans quel état se trouvait l'Europe? Dans un état plein d'angoisses et d'incertitudes. Les mauvaises doctrines prêchées de tous côtés, l'amour effréné des jouissances sensuelles s'emparait des cœurs, la liberté sans frein cherchait à établir son règne. Sinistres précurseurs de la tempête, de sourds mugissements s'élevaient dans le lointain. L'orage ne tarda pas à éclater. Pie IX se trouvait donc dans une époque de révolution, époque qu'un Pape ne saurait franchir hardiment sans le secours de Celui qui met un frein à la fureur des flots et à la folie des hommes. Et comment les choses se sont-elles passées sous son glorieux Pontificat? Ah! que de triomphes, que de succès à enregistrer, et, hélas aussi que d'épreuves! Qu'il serait doux, si l'espace s'y prêtait, d'étudier la dernière phase de cette vie si bien remplie! Que nous aimerions à admirer cette figure aussi impassible dans les infortunes de Castelfidardo que le roc au pied duquel les vagues de l'océan viennent se briser! Quel plaisir nous éprouverions à raconter les victoires de sa poignée de vaillants défenseurs sur des troupes innombrables de renégats et de bandits à Mentana, à Monte-Botondo et ailleurs! Comme nous serions étonnés de voir les révolutionnaires, réunis autour du trône papal, s'épuiser pendant si longtemps en vains efforts d'escalade, sans cesse repoussés par une main invisible! Avec quel étonnement ne verrions-nous pas Victor-Emanuel, devenu roi d'Italie par la lâche acquisition des Etats Romains, moins considéré, plus petit, plus faible, pour ainsi dire, que simple roi de Piémont! Mais nous connaissons tous ces faits qui ont tracé une vive empreinte sur le dix-neuvième siècle. Seulement, dans le sort de Pie IX, dont le nom a brillé à travers le ciel menaçant, adorons les éternels décrets de la Providence.

S'il nous était donné, chers lecteurs, comme il l'a été et comme il l'est encore à une foule de personnes en ce moment, de voir de nos propres yeux le Pontife dont nous faisons le portrait, la parole ferait place à l'admiration, nous comprendrions tout. Oui, à la vue de ce front rayonnant que les troubles et les agitations de la vie n'obscurcissent pas; en présence de ces regards remplis de tendresse et d'amour, de ces lèvres vermeilles sur lesquelles se joue un sourire continu; à la vue de cette main paternelle levée pour appeler les bénédictions du ciel sur nous; en entendant ces douces et affectueuses paroles dont son cœur déborde, nous tomberions à genoux en nous écrivant avec le saint évêque de Cambrai en pareille occasion: "Voilà le vrai vicaire de Jésus-Christ, voilà l'envoyé de Dieu pour soutenir le monde qui semble s'écrouler."

Bossuet, dans son oraison funèbre de Henriette-Marie de France, s'écrie dans un élan sublime:

"Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre; ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'Etat, lorsque, après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute."

Avec combien plus de vérité ne pourrait-on pas appliquer cette magnifique comparaison à Pie IX? Marchant de croix en croix depuis le commencement de son règne, vérifiant pleinement le *crux de cruce* qu'une prophétie attache à son pontificat, il a toujours paru chancelant et prêt à tomber. Ses ennemis attendent depuis longtemps la fin de cet homme étrange qui les tient là, devant lui, ébahis. Cependant les peuples s'entre déchirent, et les princes, qui paraissaient assis sur des trônes inébranlables, tombent sous la main de la révolution, et lui est encore au Vatican.

Deux grands hommes se disputaient l'honneur de laisser leur nom au dix-neuvième siècle, et ces deux hommes s'appelaient Napoléon III et Pie IX. Or, dans cette lutte gigantesque de célébrité, qu'est-il advenu? Napoléon III, qui naguère encore, avec son plébiscite et ses sept millions de voix, semblait aussi inébranlable que le bronze de son grand oncle sur la colonne Vendôme, Napoléon III est tombé, entraînant dans sa chute l'incomparable trophée du premier empire. Pie IX aussi a temporairement perdu son prestige, mais quelle différence dans la situation des deux personnages! L'un en est réduit à recevoir l'hospitalité du sol étranger, l'autre se dresse fier et calme au milieu des décombres qui le cernent de toutes parts et combat avec l'arme de la prière. Il souffre, c'est vrai; il n'est pas traité en souverain temporel, c'est vrai, mais la souffrance et l'abnégation, voilà ce qui a sauvé le monde autrefois et ce qui le sauvera aujourd'hui. *Oportet pati, oportet orare.*

Merci au ciel d'avoir donné à l'Eglise un homme de cette trempe pour l'aider à franchir ces temps critiques. L'homme qu'il a suscité dans les circonstances a été un vrai soleil pour le monde catholique. Il a brillé du plus vif éclat sur le large horizon de la chrétienté. Puisse-t-il continuer sa marche triomphante et éclairer longtemps les épaisses ténèbres de l'incrédulité et de l'impie.

Je termine par quelques strophes ardentes, admirables d'a propos, tirées d'une lyre canadienne:

O père des croyants, colonne de la foi,  
Demeure inébranlable au plus fort de l'orage;  
Car l'ange du Seigneur seconde ton courage  
Et Dieu combat pour toi.

Tes jours sont traversés, ô Pontife immortel:  
Mais que peut le danger sur un cœur magnanime?  
Ta force est dans la croix, cet étendard sublime  
Que tu reçus du ciel.

Ton bras doit prévaloir sur l'enfer conjuré,  
De tes fiers ennemis la puissance éphémère  
Toujours se brisera contre le roc de Pierre;  
Le Seigneur l'a juré.

D'un souffle il terrassa le grand Napoléon,  
Ce colosse est tombé comme un roseau fragile.  
Ton siège raffermi sur un roc immobile  
A bravé l'aquilon.

Guide l'arche bénie à travers les brisants,  
Espère; un jour meilleur brillera sur ta tête;  
Car Celui dont la voix commande à la tempête,  
Veille sur ses enfants.

Courage! Elu du Christ, sois ferme et sans émoi,  
L'épreuve n'a qu'un temps; oui, ces ligués impies,  
Ces fiers légions que l'enfer a vomies,  
Tomberont devant toi!

ALPHONSE BELLEMAIRE.

#### CAUSERIE.

Pendant que le monde s'agit sillonné en tous sens par les candidats et les électeurs; pendant que les orateurs s'enrhument et s'égosillent à proposer des hurrahs en faveur des députés futurs, au lieu de mêler mes clameurs à ceux de la foule frémissante et de prendre feu contre telle ou telle opinion, tel ou tel préjugé qui vient heurter les miens, je suis à songer dans mon gîte comme le lièvre de Lafontaine.

Je songe, nous y voilà! mais à quoi? Peut-on s'occuper d'autres choses que de politique en temps d'élection?

Suivant toute probabilité, il se fait de la politique dans mon cabinet, comme dirait un ministre, mais cette politique est toute féminine:

Je songeais, en considérant cette gravure de l'*Opinion Publique* qui représente l'amour en visite, au moment où le gentil lutin va frapper à la porte de sa bien-aimée. L'examen de ce petit minois aux allures agaçantes, discrètes et mystérieuses confirmait pleinement l'idée que j'en avais eue jusqu'alors: sauf cependant celle de frapper avant d'entrer, qui me parut trop honnête pour faire partie des moyens employés par le perfide.

Sous son masque que de bonhomie! Il doit alors faire l'effet d'un paisible bourgeois qui, n'ayant pas jugé à propos d'accomplir la cérémonie ordinairement usitée avant d'entrer, dit, en soulevant légèrement son bonnet avec une politesse naïve et un peu embarrassée: "Excusez, la compagnie, si j'entre sans cogner."

Il va sans dire que j'étais radieuse d'avoir trouvé matière à contradiction sur un sujet aussi important. Mon rôle ressemblait un peu à celui d'un marguillier de ma connaissance qui ne voulait jamais adopter une mesure quand l'idée première n'en avait pas été émise par lui. Que son opinion fût absurde ou non, il ne s'en embarrassait guère; c'était sa propriété, il ne l'avait volée à personne, et fort de cette conviction qu'on ne pouvait lui contester, il s'écriait à la fin de ses pérorations: "Je le dis et je le mainquins, je le répète et je le mainquindrai!"

Le digne homme avait un chapeau aux contours hardis qu'il avait acquis dans sa première jeunesse, à l'âge où ses instincts contradictoires ne se dessinaient encore qu'imparfaitement. Ce fut son bonheur d'avoir possédé un couvre-chef de prix dès son âge le plus tendre, car il ne voulut jamais l'échanger pour une construction moderne, malgré les représentations de sa moitié; se refusant constamment à patronner des nouveautés dont il n'était pas l'inventeur. Aussi continua-t-il à porter avec orgueil ce monument d'un autre âge, qui semble jeter un défi menaçant à toutes les fantaisies du jour.

Est-ce agréable ou non de ressembler à un marguillier? Voilà la question qui se présente à mon esprit chaque jour que mon penchant favori se révèle de manière à ne me laisser aucun doute sur la vérité du parallèle que je viens d'établir. Cela peut être agréable à un grand nombre, et l'ombre de cette charge presque ecclésiastique donne le vertige à plus d'un propriétaire aisé; cependant, sans que je vous dise trop pourquoi, vous comprendrez ma répugnance à prendre place dans le banc-d'œuvre à côté de mon confrère de l'opposition. Si pareil honneur m'était réservé un jour, le meilleur parti en cette circonstance serait de me dissimuler dans l'ampleur de l'auguste couvre-chef de mon patron après m'être introduite dans ses habits de gala, le tout uniquement pour me soustraire à l'embarras de ma position.

Je m'arrête sans trop m'examiner, laissant à mon bon ami Joseph le soin de recueillir mes puces. Le chat enfariné n'a perdu aucun des privilèges attachés à la race féline; l'exmatou se trahit par sa sollicitude à rechercher les puces.

NINA.

#### PROPHÉTIE DE BLOIS.

(Suite.)

Si l'on cherche à se rendre compte de la direction suivie par ces courriers, il paraît bien que le second viendra de Châteaudun ou de Vendôme, et qu'il traversera Blois pour aller vers Bourges. Il sera donc à cheval. Le troisième, *feu et eau*, viendra évidemment par le chemin de fer, d'Orléans par conséquent. C'est pendant l'oraison qu'on apprendra son arrivée. Or, il y a deux oraisons par jour: l'une de cinq heures et demie à six heures et demie du matin, l'autre de quatre

heures et demie à cinq heures du soir. Il y a plus de quinze ans que la mère Providence m'a dit qu'elle ne sait pas de laquelle il s'agit. Ces expressions de *courrier feu et eau* sont très-authentiques. On sait qu'avant les transports à vapeur, elles ont donné lieu à bien des commentaires, et que, dans l'esprit de plus d'une personne, elles ont nui à la prophétie; on trouvait que c'était un non-sens. Un jour, un grand-vicaire, appelé M. Guillois, apercevant le premier bateau à vapeur qui passait sur la Loire, s'écria tout-à-coup en le montrant à un jeune prêtre: Je comprends maintenant le courrier de Marianne; et faisant signe de la main pour désigner la cheminée du bateau, puis l'eau du fleuve, il dit: "Courrier feu!... et eau!..." Mais cela n'expliquait pas le trajet de Blois à Tours en une heure et demie. On ne le comprit qu'à la vue des chemins de fer.

28.—"Vous chanterez un *Te Deum*. Parlez-moi de ce *Te Deum*! Ce sera un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté."

La mère Providence m'a dit, il y a plusieurs années, que tout le clergé de la ville viendrait aux Ursulines pour ce *Te Deum*. Cela semblerait indiquer qu'il ne sera pas chanté comme action de grâces pour la victoire remportée dans le grand combat, mais pour quelque grande faveur que Dieu accorderait à la communauté. Ce qui ferait encore incliner vers cette interprétation, c'est que ce *Te Deum* sera suivi d'une prospérité inouïe pour la communauté. "Ce sera à qui, parmi les mères, voudra lui donner ses filles.—Cette prospérité durera-t-elle longtemps? demanda Mlle. de Deyrette.—Ah! dame, vous n'en verrez pas la fin, ni celles qui seront avec vous non plus... Quelle union et quelle charité dans la communauté! On disait qu'il y en avait... Oui, mais c'est maintenant qu'il y en a!"

29.—"Pendant quelque temps, on ne saura pas à qui l'on appartiendra; mais ce ne sera pas celui qu'on croira qui régnera; ce sera le sauveur accordé à la France et sur lequel on ne comptait pas."

30.—"Le prince ne sera pas là; on ira le chercher."

N'y aurait-il pas là encore une transposition, et la Sœur n'aurait-elle pas parlé de 1815 et de Louis XVIII, qu'on alla chercher à Grand? Je n'oserais prononcer.

31.—"Il faudra quinze à vingt ans pour que la France se relève de ses désastres. Cependant le calme renaitra, et depuis ce moment jusqu'à une paix parfaite, et jusqu'à ce que la France soit plus florissante et plus tranquille que jamais, il s'écoulera à peu près vingt ans."

D'après le texte des journaux, la paix parfaite et la prospérité de la France commenceraient de suite et finiraient au bout de vingt ans; mais l'ancienne copie, trouvée dans les papiers de la maison et rédigée à la suite d'un entretien qui aurait eu lieu en 1813, dit tout l'opposé: la paix parfaite et la prospérité plus grande que jamais n'arriveront qu'après vingt ans. Quant à ces mots: *Il faudra quinze à vingt ans pour que la France se relève de ses désastres*, j'affirme les avoir entendus de la bouche de la mère Providence, il y a bien des années. On ne peut nier que la vraisemblance ne soit tout entière en faveur du texte que je donne. Comment est-il possible qu'après les épreuves présentes et celles peut-être encore plus grandes par lesquelles nous passerons avant d'arriver au repos, la France se trouve tout-à-coup dans un état de paix parfaite et de la plus splendide prospérité?

Je dois dire en même temps qu'il ne s'agit là que de la prospérité considérée dans l'ordre purement matériel. Sous le rapport moral et religieux tout prendra une autre face. "Le triomphe de la religion sera tel que l'on n'a rien vu de semblable; toutes les injustices seront réparées; les lois civiles seront mises en harmonie avec celles de Dieu et de l'Eglise; l'instruction donnée aux enfants sera éminemment chrétienne. Les corporations d'ouvriers seront rétablies (à la demande des ouvriers probablement): en tout cas, il est clair qu'elles ne peuvent pas l'être sans leur consentement."

Outre ces prédictions, il en est quelques autres qui ne sont pas moins connues à Blois, pas moins authentiques par conséquent, et que nous reproduisons sans savoir dans quel ordre elles ont été faites.

Marianne dit à Mlle de Leyrette, en la considérant dans l'avenir comme religieuse: "Vous élèves sortirez presque aussitôt qu'elles seront rentrées; on viendra les chercher les unes après les autres. En voilà qui partent; il n'en reste plus que tant. Qui est-ce qui paiera nos dettes?" Elle indiquait qu'à chaque départ les religieuses diraient: Qui est-ce qui paiera nos dettes?

Une copie qui s'accorde parfaitement avec les souvenirs de la communauté et qui remonte très-haut, émanant d'une personne qui a habité Blois il y a longtemps, et qui la rédigea alors à la suite d'entretiens avec les religieuses, renferme ce qui suit: "Que de massacres! que de désastres! On les verra au pied des murs et l'on dira: Comment ont-ils pu arriver aussi vite? Tous les hommes seront appelés, mais ils reviendront finir leur travaux."

La personne qui nous envoie cette copie affirme que les religieuses se demandaient ce que voulaient dire ces mots: *On les verra... (qui?) au pied des murs... (de quels murs?)*

Une autre version dit: "Quand ces événements commenceront, l'évêque sera absent; il aura quitté Blois avec un prêtre éminent de son diocèse; mais il reviendra seul." Aucun souvenir dans la communauté ne vient corroborer cette version. Si cependant on pouvait nous prouver qu'elle remonte seulement à un an, elle serait très digne d'attention; car Monseigneur est allé à Rome pour le concile, et le grand-vicaire qui l'accompagnait mourut dans la ville sainte au bout de quelques mois.

Mais voici une autre prédiction dont l'authenticité est incontestable:

"Avant les grands désastres, on fera une construction. La principale bâtisse sera faite, mais on ne fera pas tout ce que l'on avait projeté."

En 1851, on entreprit de construire une aile de bâtiment à deux étages sur 35 mètres de long. Alors on parla de cette prédiction, et voici le dialogue qui eut lieu entre la mère Providence et une religieuse qui me le rapporta il y a un peu plus d'un an, et que j'écrivis de suite: "Voilà, mère Providence, les événements qui approchent; on bâtit.—Oh! non, ce n'est pas cette bâtisse-là.—Elle est cependant considérable.—Ce n'est pas celle-là; elle ne sera pas de ce côté; on ne bâtit plus alors dans le clos.—Mais de quel côté se fera donc la bâtisse?—Elle dit en indiquant le côté de la ville: Ce sera de ce côté là.—Mais, ma bonne Mère, c'est impossible; il n'y a pas de terrain.—Marianne m'a dit que ce serait de ce côté."

Il faut remarquer: 1o. que la première acquisition de la propriété actuelle n'eut lieu, ainsi que nous l'avons dit, qu'en 1812, huit ans après la mort de Marianne; 2o. que le clos où l'on ne doit plus bâtir ne fut acheté qu'en 1830; 3o. qu'en 1851, non-seulement le monastère ne possédait pas le

terrain à l'endroit indiqué pour la future construction, mais qu'il n'y avait aucune apparence que l'on pût en acquérir suffisamment. Toutefois, environ dix ans après, on put acquérir presque en même temps, et au grand étonnement de tout le monde, trois propriétés. En 1867, on jeta les fondements d'une église où l'on dit la messe depuis plus de six mois. La principale bâtisse est faite, par conséquent; mais on n'a pas fait tout ce que l'on avait projeté, tant parce que les temps sont mauvais, que par le défaut de ressources.

« Ces pauvres Carmélites! leur fête! Mais vous, ferez-vous la vôtre? »

« Quelle agitation! Quel trouble! C'est la 19<sup>e</sup> semaine. » Une copie porte: « C'est entre la 19<sup>e</sup> et la 21<sup>e</sup> semaine après la Pentecôte. »

Cette année, le 15 octobre, fête des Carmélites, on apprit à Blois que les Prussiens étaient entrés à Beaugency; on regardait leur arrivée à Blois comme probable pour les jours suivants, qui se trouvaient être la 19<sup>e</sup> semaine après la Pentecôte, cette semaine commençant le 16. On craignait par conséquent de ne pas célébrer la fête de sainte Ursule, qui tombait le vendredi de cette même semaine. Je note ces circonstances: cependant j'avoue que j'ai peine à voir l'accomplissement de la prédiction. Je n'ai pas aperçu une grande agitation dans la ville, et le trouble a été à peu près nul au couvent.

J'ajouterais que, d'après plusieurs anciennes copies, la mère Providence n'a pas su si l'émoi dont il est question a rapport aux événements publics ou concerne la communauté seule.

« On entendra le roulement de grosses voitures attelées de bœufs qui emmèneront les effets de ceux qui fuiront devant l'ennemi. »

Cette prédiction était si bien connue dans la communauté, qu'un jour, il y a plusieurs années, une tourière ayant vu passer dans la rue des voitures plus grosses que celles qu'on voit ordinairement à Blois, alla dire à la mère Providence: Ma Mère, voilà vos prophéties qui vont s'accomplir, il passe dans la rue de très-grosses voitures. Or, dans les premiers jours de septembre, il y eut à Blois un défilé énorme de voitures attelées de bœufs et considérablement plus grandes et plus massives que celles du pays. Des cultivateurs de la Lorraine emmenaient leur bétail, leurs meubles et tout ce qu'ils avaient pu emporter de grains et de fourrages pour le soustraire à l'ennemi. Il est bon de savoir que, pour Blois, une voiture attelée de bœufs est un phénomène qui ne se voit pas deux fois en dix ans.

« Il y aura des choses telles que les plus incrédules seront forcés de dire: Le doigt de Dieu est là. »

Il est probable que cela se rapporte à l'époque qui suivra immédiatement le grand combat.

« Tant qu'on priera il arrivera rien; mais il viendra un moment où l'on cessera de faire des prières publiques; on dira: Les choses vont rester comme cela. C'est alors qu'auront lieu les événements. Néanmoins les prières particulières ne cesseront pas. »

« Quelque chose d'important et de grave arrivera pendant que le confesseur sera absent. »

« Il y aura une nuit pendant laquelle personne ne dormira. »

Marianne a parlé d'un orage qui dépassera les proportions connues; mais la mère Providence a ajouté quelquefois qu'elle ne pourrait pas dire avec certitude si ce sera dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral. Cet orage ressemblerait à un petit jugement dernier. Il y aura une fête ou une cérémonie dont on dira: C'est la dernière qui se fera mal.

A un certain moment, il y aura beaucoup de malades dans la maison, et tout-à-coup il n'y en aura plus.

A la fin de son dernier entretien avec sa confidente, Marianne ajouta: « Revenez me voir; j'ai encore bien d'autres choses à vous dire. Ah! que c'est beau, que c'est beau ce que j'ai à vous dire! »

Mlle de Leyrette quitta Marianne pour aller au salut qui se donnait à la chapelle; quand on revint pour voir la malade, la pieuse fille avait passé à une vie où l'on voit les choses avec une clarté bien plus grande encore que celle qui lui avait découvert l'avenir. L'abbé RICHAUDEAU.

## SCÈNES DE LA RÉVOLUTION.

### ARRÊTATIONS ET EXÉCUTIONS.

Voici comment un écrivain français raconte les dernières scènes de la révolution.

Les rues sont remplies de cadavres, et la vue des corps rigides amoncelés aux coins des rues devient un spectacle vulgaire. De toutes les maisons près des barricades on voit sortir des individus transportant les cadavres d'insurgés qui, blessés dans la lutte indécidable du 25, s'étaient réfugiés dans quelque coin pour y mourir.

Le pire de tout, c'est que la soif de vengeance est à son comble. Les insurgés qui se sont cachés dans les maisons, sont activement recherchés par les soldats et fusillés en pleine rue. On pouvait voir le cadavre d'un jeune homme, élégamment habillé, étendu dans la rue de l'Échelle, les mains croisées et la tête fracassée.

Une foule de femmes ont été arrêtées au moment où elles tiraient sur les troupes; une cantinière a tué dix soldats en mettant du poison dans le vin qu'elle leur vendait. Quelques-unes des femmes prisonnières sont revêtues de l'uniforme de la garde nationale. Un grand nombre de ces prisonnières avaient une physionomie féroce. Il y a eu plusieurs tentatives d'assassinat et d'évasion de la part des prisonniers. Ils sont conduits entre deux files de cavaliers, dont chacun tient en main un revolver, le doigt sur la détente. Pendant deux jours, il y a eu un grand nombre d'exécutions sommaires dans les rues de Paris. Il y avait au No. 27 de la rue Oudinot, 52 corps exécutés de cette manière. On a trouvé sur le corps d'un de ces hommes pour 150 mille francs de billets de banque.

On a fusillé trente femmes sur la place Vendôme. Elles avaient été prises dans le moment où elles répandaient de l'huile de pétrole.

Plusieurs centaines d'insurgés, qui avaient cherché un abri dans l'église de la Madeleine, ont été tués à coups de baïonnette.

On dit qu'il n'y en a pas un qui soit sorti vivant.

Le 24, un bataillon de ligne campait sur la place du Théâtre-Français. Un coup de feu fut tiré d'une croisée du théâtre et blessa un soldat. Ses camarades, ivres de fureur, se précipitèrent dans la maison, y trouvèrent l'individu qui avait fait feu et se préparaient à le fusiller au milieu d'un tel désordre, lorsqu'un officier dut les arrêter en leur faisant remarquer qu'ils allaient se blesser entre eux. C'est alors qu'un gardien de la paix s'approcha du criminel, et lui brisa la tête d'un coup de revolver.

Voici ce qui explique la quantité de femmes arrêtées par les troupes et amenées à Versailles.

La *Vérité*, du 25 mai, raconte que dans les quartiers populaires, les femmes et les jeunes filles ont travaillé aux barricades avec une activité extraordinaire. Cette ardeur inattendue des femmes, dont plusieurs sont armées et marchent au combat, s'explique par les attentions nombreuses dont elles ont été l'objet de la part de la Commune. Les veuves s'étaient habituées à l'idée de toucher, par an, 900 francs de pension, et de voir leurs enfants nourris par la Commune qui, on s'en souvient, avait déclaré les adopter.

Un nègre a tué un capitaine, de derrière une persienne de la rue des Sanssaies: il a été fusillé sur la place.

Dombrowski, accompagné de deux officiers d'ordonnance, s'est rendu le 24, vers neuf heures du matin, aux avant-postes prussiens en avant de Saint-Ouen. Le général de Medem, commandant à Saint-Denis, se trouvait justement sur les lieux.

Dombrowski envoya un parlementaire pour obtenir la permission de passer en Belgique avec les gardes nationaux qui l'avaient suivi, après la déroute de Neuilly. Refus absolu lui a été fait sur-le-champ. En même temps, le général de Medem informait l'insurgé polonais que s'il tentait personnellement le passage par surprise, il serait fait prisonnier et remis aux autorités de Versailles. Dombrowski ne se le fit pas dire deux fois. Il rebroussa chemin avec les deux aides de camp, et on n'entendit plus parler de lui. Il avait au cou une affreuse blessure.

Le citoyen Raoul Rigault, pris les armes à la main à la tête de son bataillon, dans la rue Gay-Lussac, a été immédiatement passé par les armes.

Jules Vallès a été trouvé caché dans les caves d'un des bâtiments de la place de l'Hôtel-de-Ville. On l'emmena. Au square de la Tour Saint-Jacques, il chercha à s'échapper. Il reçut un coup de sabre dans la figure et plusieurs balles, avant de tomber mort, près de la Tour Saint-Jacques:

Ont été arrêtés:

Eugène Vermesh, rédacteur du *Père Duchêne*, et Vermorel, membre du comité de salut public, le sieur Demay, membre du comité central, et Amouroux, membre de la Commune; le premier, peintre sur porcelaine; le second, ouvrier chapelier, et tous les deux héros parmi les plus féroces agitateurs du moment.

Cluseret, Amouroux et J. B. Clément, tous trois membres de la Commune, Delescluze a été arrêté à Villiers-le-Roi. Les généraux Eudes et Kanvier ont été pris.

Parmi les insurgés fusillés se trouvent Jules Vallès, Amouroux, Brunel, Rigault, Lefrançais, Parisel, et Bousquet.

Courbet est mort. On l'a pris à Paris et emmené à Satory. C'est dans la nuit qu'il est mort après une horrible maladie. Il s'était empoisonné. Nous manquons de détails sur la nature du poison qu'il a pris.

Au palais de l'Industrie se trouvaient les citoyens Okolowitz, Durassier, Maljournal, Rousseau et Rivet. On les a arrêtés. Okolowitz et Rousseau étaient en voiture, cherchant à s'échapper par la porte Maillot. Les autres étaient accompagnés de femmes soi-disant infirmières.

Assi et Mégy ont été emmenés prisonniers à Versailles.

Lorsqu'on a fait connaître à Assi qu'il n'était pas considéré comme inculpé politique, mais comme complice d'une bande de malfaiteurs, il est devenu très-pâle, et depuis, il paraît en proie à une profonde inquiétude.

Ce n'est point, comme on l'a dit, au Trocadéro qu'il a été arrêté, mais au nouvel Opéra, en faisant une ronde de nuit.

—Qui vive? lui cria une sentinelle lorsqu'il fut auprès d'elle.

—Vous auriez dû crier plus tôt, répondit sévèrement Assi, croyant avoir affaire aux gardes nationales.

Aussitôt, il fut entouré, saisi, désarmé.

Un des membres de la Commune, le citoyen Viard, a été arrêté et conduit au Corps Législatif. Là, on le fouilla et on trouva parmi ses papiers une pièce en parchemin qui l'instituait au poste de vice-consul d'Italie à Dublin, sous le nom de Thouard. Ces messieurs le laissèrent là. Ils ont su depuis qu'il avait été conduit à l'École-Militaire, pour être mis à la disposition du général Birthe, et qu'après qu'on eût constaté son identité, on l'avait fusillé.

Le 25, à une heure avancée de la soirée, le trop fameux cordonnier, Napoléon Gaillard, était amené à Versailles, dans le but, sans doute, de lui épargner les fatigues d'une longue route—fatigues réservées à nos soldats—on l'avait placé dans une voiture entre deux gendarmes. Napoléon Gaillard était très-exalté. En traversant l'avenue de Paris et la rue de Satory, l'ex-orateur des réunions publiques adressait des discours à la foule stupéfaite de tant de cynisme. Le lieutenant de gendarmerie, placé près de lui, l'invitait de temps en temps à se taire.

Gaillard ne tenait aucun compte de ces avis. Tout à coup il s'élança de la voiture et se jeta sur un soldat de l'escorte qu'il tenta de désarmer et qui s'est trouvé blessé. A ce moment, un autre soldat de l'escorte a donné un coup de baïonnette à M. Gaillard, qui s'est affaissé sur lui-même.

Ceci se passait dans la côte de Satory. On l'a transporté sur le talus du chemin, où il a bientôt expiré en poussant d'horribles blasphèmes.

### ROCHEFORT EN PRISON.

Voici quelques nouveaux détails sur l'arrestation et l'emprisonnement de Rochefort.

On sait maintenant que c'est dans l'après-midi du 19 mai que Rochefort a quitté Paris, en compagnie de son fidèle Mourot, par la porte de la Chapelle. Il était amené dans un coupé brun, sur le siège duquel était assis, à côté du cocher, un domestique en livrée bleue.

Une calèche à deux chevaux, pleine de bagages, précédait le coupé.

A cent mètres des fortifications, sur la route de la Chapelle à Saint-Denis, les deux voitures s'arrêtèrent devant un petit cabaret. Rochefort et Mourot mirent pied à terre. Ils entrèrent dans le cabaret pour se rafraîchir.

Rochefort, quoique entièrement rasé, fut reconnu par plusieurs personnes, notamment par un officier d'état-major, duquel nous tenons ces détails, et qui, sous un déguisement de garçon boucher, venait de sortir de Paris, après avoir fait passer aux portes, moyennant cent francs, cinq superbes chevaux, qui sont actuellement dans les écuries de la place d'Armes.

Le visage énergique et la fine physionomie du faux garçon boucher attirèrent l'attention de Rochefort, qui nerveux, agité, déhant, s'approcha du cabaretier et lui dit de façon à être entendu:

« Ce doit être un mouchard, un sergent de ville déguisé. »

Le cabaretier répondit négativement, et tout en souriant,

fit observer à son interlocuteur que l'individu ainsi désigné était homme à ne pas tolérer une insulte.

Rochefort ne répondit pas, paya la bouteille de bière que son compagnon et lui avaient bu, et remontant en voiture, se fit conduire à la gare de Pantin. Le domestique en livrée bleue alla prendre deux billets, les rapporta aux voyageurs, après avoir déchargé et fait enregistrer les bagages. Puis, tandis que Rochefort et Mourot attendaient le passage du train, l'équipage s'éloigna, sans doute pour rentrer à Paris.

On sait que le rédacteur en chef du *Mot d'Ordre* a été arrêté à Meaux. Il avait les mains dans le buffet de la gare. Il fut reconnu à la fois par un de ses anciens condisciples et par un agent de la préfecture.

Sur l'invitation de celui-ci, le commissaire de police de la gare demanda à Rochefort d'exhiber son passeport. Rochefort était muni d'un passeport sous le nom de M. Marx. Le commissaire de police l'interpella en ces termes:

—C'est bien vous qui êtes M. Marx?

—Certainement.

—Je vous prenais pour M. Rochefort.

—Je suis M. Marx.

—Eh bien! monsieur, puisque vous soutenez être M. Marx et non M. Rochefort, permettez-moi d'éclaircir mes doutes. Je vais télégraphier à Versailles; des personnes viendront vous reconnaître, et si comme vous le dites vous êtes M. Marx, nous nous empresserons de vous laisser continuer votre route. En attendant, je vous garde.

Rochefort, sentant bien que lui était impossible d'échapper, abandonna son système et avoua qu'il était bien M. Rochefort. Il fut immédiatement conduit avec Mourot à la prison. Il s'évanouit en y entrant. Même accident lui est arrivé à Versailles. Il est d'ailleurs sujet à ces évanouissements, et l'on se rappelle qu'à l'enterrement de Victor Noir, il perdit aussi connaissance.

Durant le trajet de Meaux à Versailles, il a constamment causé avec ses gardiens. D'après lui, il ne faisait pas le moins du monde; il allait tout simplement voir sa fille. On lui a demandé l'âge qu'elle avait.

—Dix-sept ans, a-t-il répondu, en cherchant à essuyer une larme absente.

Une demi-heure après—sans s'apercevoir de la contradiction,—il a dit qu'il était dans sa destinée d'être arrêté, mais qu'il aimait mieux après tout être dans les mains des Versailles que dans celles des Communeux (textuel).

—Quelques personnes croient que je suis riche, a-t-il ajouté, mais cela n'est pas. J'ai gagné beaucoup d'argent avec la *Lanterne*, le *Mot d'Ordre* me rapportait mille francs par jour, et néanmoins il me reste à peine de quoi acheter une maisonnette aux environs de Paris.

On a également parlé politique, et Rochefort dit avec naïveté qu'il avait beaucoup de sympathies pour le parti légitimiste, mais que les relations, les circonstances l'avaient jeté dans le camp de la République révolutionnaire, et qu'il y était resté.

A Versailles, voyant que la voiture allait au pas, il en a manifesté son étonnement, disant qu'on voulait sans doute le donner en spectacle aux Versaillais.

Un des hommes qui suivaient la voiture ayant poussé le cri: « A la lanterne! » cette exclamation fut aussitôt répétée par tout le monde et ne cessa de se faire entendre que longtemps après l'entrée de la voiture dans la cour de la prison et après la fermeture des portes....

Rochefort, dont la physionomie était un peu changée, parce qu'il a coupé ses cheveux et rasé sa moustache et sa barbe, est entré dans la prison de Versailles, rue du Plessis, à côté du palais de justice, d'un air très calme, mais ce calme paraissait affecté.

Mourot, au contraire, a affiché une attitude arrogante et s'est conduit en vrai communeux.

Ces messieurs ont été reçus par M. Coussol, directeur de la prison; on a procédé immédiatement à leur ecrou. Après les questions d'usage, on procéda à l'enlèvement des chaînes qui avaient été mises à ses poignets. On eut même quelque peine à enlever celle de la main droite.

C'est alors que sur la demande du commissaire, il déposa les valeurs et objets dont il était nanti. Ils consistaient en bijoux de femme: montres, bagues, bracelets, plus une somme de 4,470 francs en or, plus une boîte de cigares de haut prix. Il recompta lui-même la somme.

On a remarqué, pendant ce temps, que sa main était agitée d'un tremblement nerveux. Il s'est assis ensuite, et une émotion visible le gagnait.

C'est alors qu'on a procédé à l'interrogatoire de M. Mourot, qui eut lieu dans les mêmes formes.

On les conduisit ensuite à leurs cellules respectives.

Mourot fut incarcéré le premier et tendit la main à Rochefort, qui la pressa silencieusement. Puis il entra dans la cellule qui lui était destinée.

Cette cellule était habitée avant lui par un prisonnier de guerre français, qui a inscrit en lettres gothiques son nom au pied du lit de fer.

Au-dessus de la table, incrusté dans le mur, un autre prisonnier a dessiné des figures astronomiques. Au-dessus encore se trouve une gravure représentant le Christ et la Madeleine à ses pieds.

Un petit pot de grès et une chaise de bois complètent l'aménagement de cette cellule.

Henri Rochefort s'est assis, la porte s'est refermée sur lui.

Rochefort et Mourot occupent les deux cellules où ont séjourné l'assassin Poncet et le parricide Pivost, tous deux exécutés à Versailles.

L'interrogatoire d'Henri Rochefort a eu lieu le lendemain.

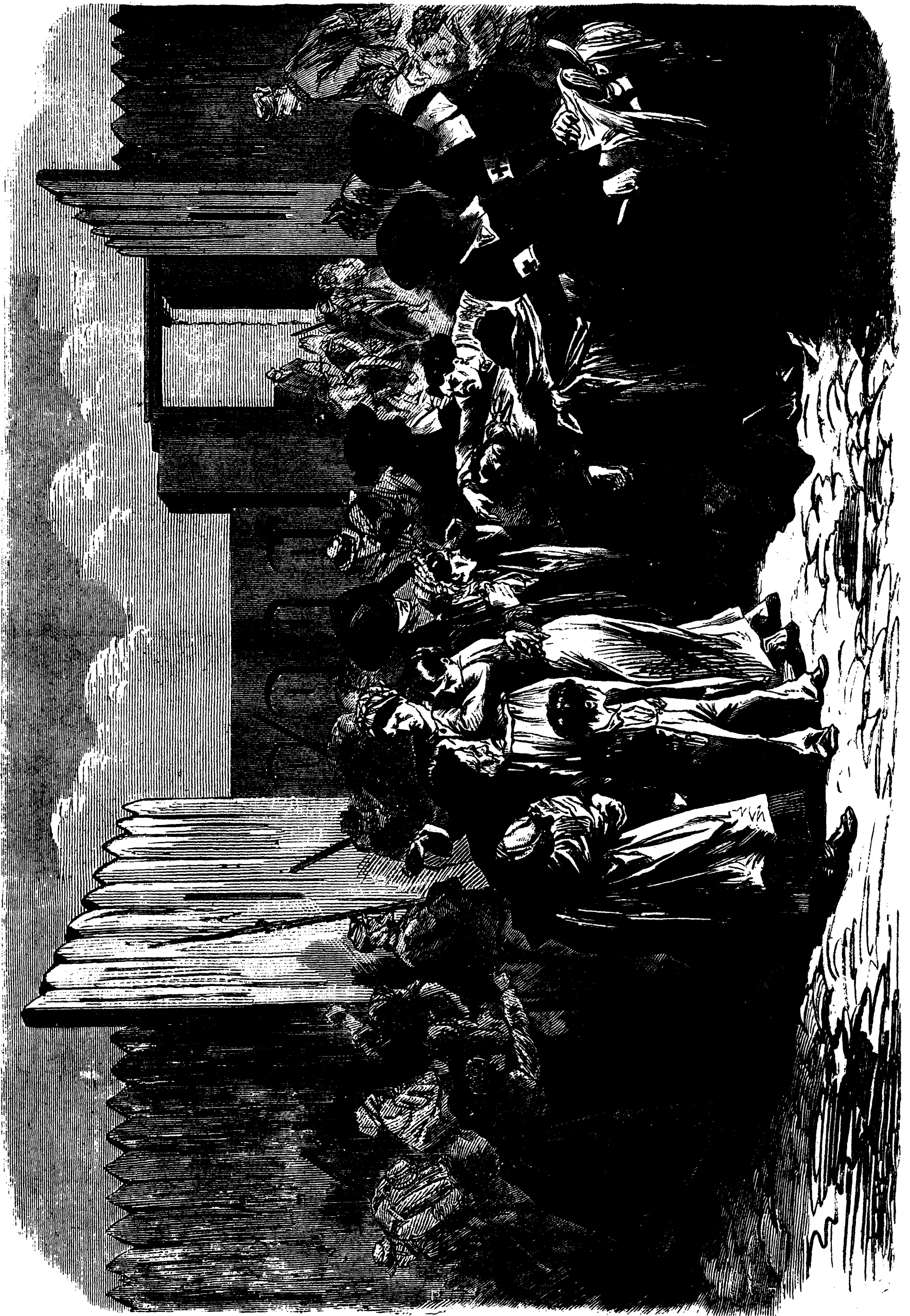
Il a refusé de répondre sur tous les points.

L'opinion générale est que Rochefort sera envoyé à Belle-Isle pour y partager la captivité des gardes nationaux qu'il a soulevés contre le gouvernement régulier de la France.

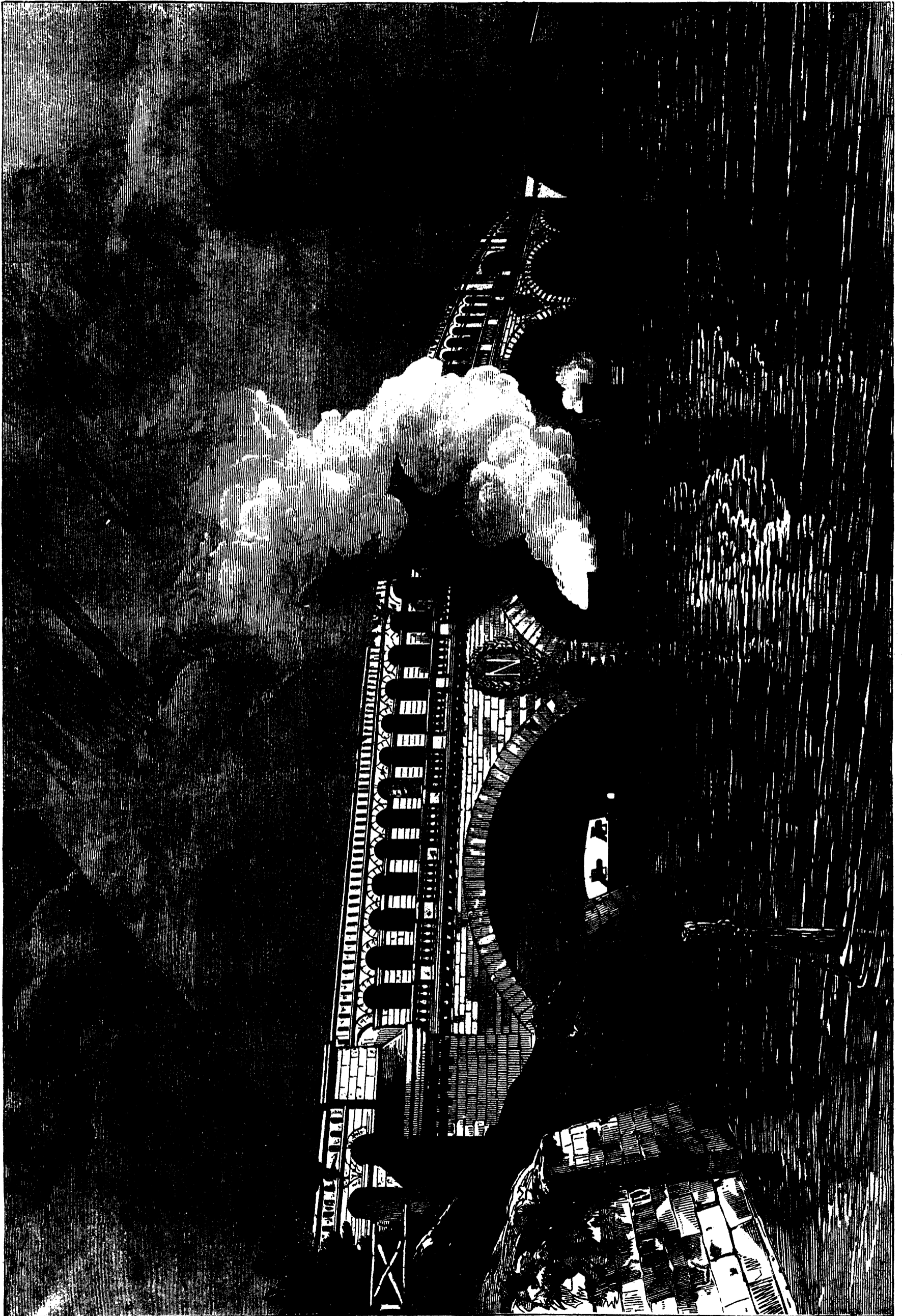
SUCIDE.—Une orpheline âgée de 15 ans, Mary McNanus, demeurant chez son oncle, Nicholas McNanus, au no. 138, 19<sup>e</sup> rue, vient de se donner la mort pour un motif bien puéril. Dans la même maison demeure une dame Robinson qui, s'étant aperçue de la disparition d'un morceau de soie, accusa l'orpheline de le lui avoir volé. Mary avoua qu'elle avait pris ce chiffon pour faire une garniture à son chapeau, et elle demanda pardon à Mme Robinson, en la priant de ne pas instruire son oncle de ce petit larcin. Mme Robinson fut inexorable et déclara que la première fois qu'elle rencontrerait M. McNanus, elle lui apprendrait que sa nièce était une voleuse. Après bien des larmes et des supplications inutiles, la pauvre fille, ne pouvant supporter le déshonneur dont elle se croyait menacée, entra dans l'appartement de son oncle, absent en ce moment, et s'emparant d'un pistolet, se tua raide en se tirant dans le cœur.



FRANCE.—UNE SÉANCE DE LA COMMUNE.



LE RETOUR DU COMBAT.



CANONNIÈRE DE LA COMMUNE AU PONT DU POINT DU JOUR.





"L'ÉTANG."

PAR W. C. T. DOBSON, A. R. A.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| MM. Lépine et Darveau, Libraires.....        | Québec                         |
| Dumontier, Libraire.....                     | Lévis                          |
| Roberts, Maître de Poste.....                | New-Liverpool                  |
| Ls. Béland, marchand.....                    | St. Ferdinand d'Halifax        |
| S. Belleau, marchand.....                    | St. Sophie d'Halifax           |
| J. Pitau, Avocat.....                        | Somerset                       |
| L. Genest, marchand.....                     | St. Henri                      |
| M. Morin, N. P.....                          | St. Anselme                    |
| Docteur Lebel.....                           | St. Gervais                    |
| M. Montmény, Maître de Poste.....            | St. Charles, Bellechasse       |
| Ursin Mercier, marchand.....                 | St. Michel do                  |
| François Bélanger, Mtre de Poste.....        | St. Valier                     |
| J. S. Vallée, Maître de Poste.....           | St. Thomas, Montmagny          |
| S. Gamache, marchand.....                    | Cap St. Ignace                 |
| Eugène Casgrain, arpenteur.....              | L'Islet                        |
| Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....       | St. Anne Lapocatière           |
| E. Chapleau, marchand.....                   | St. Paschal                    |
| Ls. Bégin, N. P.....                         | Kamouraska                     |
| Elz. Pelletier, marchand.....                | Rivière du Loup, en Bas        |
| Geo. Dionne, marchand.....                   | Cacouna                        |
| Thomas Pelletier, marchand.....              | Trois Pistoles                 |
| F. Couillard, Maître de Poste.....           | Rimouski                       |
| Ls. Ouellet, Instituteur.....                | Nouvelle Shoolbred, Bonav.     |
| Ls. Foisy, Maître de Poste.....              | Arthabaska Station             |
| A. Béland.....                               | Arthabaskaville                |
| Ls. E. Galipeault, N. P.....                 | Pont de Maskinongé             |
| M. D'Aigle.....                              | Belœil                         |
| Ladislas Archambault.....                    | L'Assomption                   |
| Théophile Pâquet, marchand.....              | Sault-au-Récollet              |
| G. B. Lamarche.....                          | St. V. de Paul et Ste. Martine |
| A. Normandin, Maître de Poste.....           | Village St. Jean Baptiste      |
| F. Le Buf.....                               | St. Pierre Miquelon            |
| Blake Langlais.....                          | Tanneries des Rolland          |
| A. O. Clément, Maître de Poste.....          | Baie St. Paul                  |
| Elie Pellant.....                            | Berthier, en haut              |
| L. B. D'Aoust.....                           | Pointe-Claire                  |
| Alfred Lorde.....                            | Sorel                          |
| P. Lespérance, Maître de Poste.....          | Longueuil                      |
| J. A. Fournier, N. P.....                    | Chambly Bassin                 |
| Ferdinand Gagnon.....                        | Worcester, U. S.               |
| M. Joassin.....                              | Valleyfield.                   |
| Le major F. Charon.....                      | St. Hubert.                    |
| Eugène Vadeboncoeur.....                     | Rivière du Loup, en Haut.      |
| J. O. Poirier, Mtre de Poste.....            | St. Jacques le Mineur.         |
| Alonzo Pierrepont.....                       | Winnipeg, Manitoba.            |
| Ls. Normandin, Mtre de Poste.....            | Boucherville.                  |
| A. Paré, Mtre de Poste.....                  | St. Bruno.                     |
| L. P. Bernard, Ecr.....                      | Cap Santé.                     |
| L. A. Grison.....                            | Ottawa.                        |
| Jos. Labelle, Asst.-Mtre de Poste.....       | St. Thérèse.                   |
| W. Chapman, Ecr.....                         | St. François, Beauce.          |
| T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P. L'Acadie.   |                                |
| J. O. Poirier, Mtre de Poste.....            | St. Jacques le Mineur.         |
| Julien Brosseau, Ecr., Mtre de P. Laprairie. |                                |
| Pierre Théberge, Ecr. N. P.....              | St. Marie, Beauce.             |
| E. Bruno, Ecr., Avocat.....                  | St. Joseph, do                 |
| Frs. X. Dulac, Ecr.....                      | St. George, do                 |

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 15 JUIN, 1871.

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE.

Le comité chargé de préparer une constitution s'assemble tous les mardis et sera bientôt en état de soumettre le résultat de ses travaux à une assemblée publique. Plusieurs de nos hommes d'affaires les plus estimables portent un grand intérêt à cette association et semblent décidés à s'occuper enfin sérieusement de l'avenir du Bas-Canada. Ils comprennent plus que jamais la nécessité d'exercer une influence salutaire sur l'opinion publique et de se mettre au niveau des populations entreprenantes au milieu desquelles nous vivons. Ils comprennent qu'il ne suffit pas pour faire une grande nation de marcher dans la voie de ses pères, mais qu'il faut élargir cette voie et chercher sans cesse de nouveaux moyens d'augmenter son influence et sa prospérité.

Un pays où chacun se contente d'assurer sa subsistance et celle de ses enfants, en économisant quelques sous, n'a jamais été et ne sera jamais un pays prospère. Tôt ou tard les maîtres du sol finissent par devenir les valets d'étrangers plus actifs et plus entreprenants.

Laisser à ses enfants quelques milliers de louis est sans doute un noble but, mais les mettre en état de tripler leur héritage et de faire des hommes utiles au pays vaut encore mieux. On parle quelquefois de la prospérité et de la richesse de quelques-uns de nos compatriotes. Mais à part quelques grands propriétaires qui bien souvent n'ont eu que la peine d'hériter, combien, surtout depuis dix ou quinze ans, se sont signalés par la grandeur et le succès de leurs entreprises? Et ces fortunes que nous admirons, que sont-elles en comparaison de celles qui se font dans les pays où règne l'industrie, et de celles qui se feraient dans le Bas-Canada, si on savait tirer parti de nos ressources immenses, si on savait donner à notre législation une direction salutaire, et si nous produisions ce que nous allons chercher en Angleterre. Combien de milliers de familles on ferait vivre ici avec les millions que nous portons en Angleterre! C'est par une association comme celle qui est en voie de se former qu'on connaîtra ce qui nous manque, ce que nous avons, ce que nous pouvons avoir et qu'on prendra les moyens de l'avoir. Ces moyens, nous ne voulons pas les indiquer avant que l'association soit formée et qu'elle soit prête à les discuter elle-même et à les faire accepter par l'opinion publique et nos hommes d'état. Les hommes d'affaires connaissent presque tous les remèdes dont nous avons besoin, mais jusqu'à présent leur influence a été nulle dans le pays et elle le sera tant qu'ils n'auront pas formé une association. Et il serait presque inutile d'écrire pendant six mois sur ces questions, si ceux qui pourraient conduire le Bas-Canada s'ils le voulaient continuent de laisser le pays aller à la dérive.

Nous donnerons dans quelque temps les noms de ceux qui

ont compris la nécessité de faire une réaction dans l'opinion publique, de mettre l'épaulé à la roue du progrès, afin que le public les connaisse et qu'il sache apprécier leurs efforts.

L. O. DAVID.

SEANCE AU COLLÈGE STE. MARIE.

Comme le R. P. Directeur des Etudes du Collège Ste. Marie l'avait annoncé lors de la séance donnée en l'honneur de Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, la séance qui devait avoir lieu au commencement de juin est fixée au vendredi, 23 juin, veille de la St. Jean-Baptiste.

Cette séance sera donnée sous le patronage de la St. Jean-Baptiste. Nous espérons donc que tous les Canadiens-Français se feront un devoir d'y assister en aussi grand nombre que possible, d'autant plus que la séance sera des plus intéressantes.

Les élèves de M. d'Anglar, professeur d'élocution au Collège Ste. Marie, joueront la magnifique tragédie de Casimir Delavigne: "Les enfants d'Edouard," dont le sujet est tiré de Richard III, de Shakespeare.

Comme un bon nombre de nos lecteurs connaissent déjà cette célèbre tragédie, nous nous dispenserons d'en donner le sujet.

Nous sommes sûrs que la société montréalaise se fera un devoir de répondre avec empressement à l'appel des R.R. P.P., dont les élèves donnent la séance au profit du Collège.

Les sacrifices faits par les R.R. P.P., le zèle et le dévouement qu'ils portent à l'éducation de la jeunesse en ce pays, seront nécessairement des raisons suffisantes pour attirer un auditoire nombreux et distingué à la salle académique du Collège Ste. Marie, le vendredi, 23 juin, veille de la St. Jean-Baptiste.

"PORTRAITS ET DOSSIERS PARLEMENTAIRES DU PREMIER PARLEMENT DE QUÉBEC."

Voilà un ouvrage aussi intéressant qu'instructif, aussi charmant qu'utile. Il suffit de dire qu'il renferme la biographie de tous les membres de la Chambre de Québec avec les votes qu'ils ont donnés et les bills qu'ils ont présentés. On y trouve des coups de pinceaux magnifiques, des tableaux réjouissants. M. Achintre, l'auteur de cette galerie populaire, vient de sceller la réputation qu'il s'était faite comme écrivain.

Faire le portrait de soixante et quatre députés de manière qu'on puisse les reconnaître sans qu'ils soient offensés, que chacun soit content d'y admirer ses traits, n'était pas chose facile. Il fallait une délicatesse de touche et une souplesse de style peu communes. M. Achintre tourne les écueils de la critique et laisse deviner ce qu'il n'ose dire. Messieurs les députés doivent être contents de lui; car, si on l'écoutait, ils seraient tous réélus par acclamation. Mais la marge est grande; il y a place pour l'opposition, et il faut avouer qu'elle sait en faire usage. Si les traits de nos aimables députés sont un peu flattés, leurs votes ne le sont pas, et ils fournissent ample matière à la discussion.

C'est un livre que tout le monde voudra lire, le prix en est si minime! Cinquante centins! M. Achintre est un Français venu ici pour vivre du fruit de son travail et de ses talents; montrons-lui que nous savons apprécier les Français, surtout lorsqu'ils ont tant d'esprit et un caractère si aimable. Cinquante centins! Qui va refuser de donner cela pour un travail si précieux?

Nous invitons nos lecteurs à s'adresser aux bureaux de la *Minerve* le plus tôt possible. Quant aux députés, pas un seul sera assez ingrat et imprudent pour ne pas en prendre au moins cent copies, chacun. Je dis imprudent, car M. Achintre pourrait bien jouer un mauvais tour à ceux qui ne s'empresseront pas de faire leur devoir.

L. O. D.

COMTÉ DE LA BEAUCE.

M. Dumas est revenu du comté de la Beauce avec cent quatre-vingts abonnés. Il en a pris 61 à St. François, 55 à Ste. Marie, et le reste dans les paroisses St. Georges et St. Joseph.

La procession a été magnifique, dimanche dernier, à Montréal. Les rues étaient décorées avec le meilleur goût; la rue Sanguinet en particulier s'est distinguée; elle offrait un coup-d'œil ravissant.

Les nouvelles des autres villes et des campagnes du Bas-Canada nous apprennent que partout la Fête-Dieu a été célébrée avec éclat.

Victor-Emmanuel, roi d'un pays qui est loin d'être riche, est un des plus riches souverains de l'Europe. On dit qu'il vaut au moins \$20,000,000. Il possède une vingtaine de palais et sept à huit cents chevaux pur sang.

MARIAGE.

A Plessisville, le 7 juin, Sieur Nérée Mailhot, à Mlle Rosalie M. Prince, tous deux du même lieu.

Avant la célébration de la messe, par le Rév. M. E. Marcéau, M. Damase Matte, daigna officier à la bénédiction nuptiale.

ELECTIONS.

La bataille électorale est régulièrement engagée dans plusieurs comtés. C'est le 9 que le bal a commencé.

Il a été ouvert par MM. Lavallée et Godin à Joliette, et par MM. Gérin et Bellemare à St. Maurice.

À Joliette, les deux candidats ont pris la parole ainsi que MM. Paquet et Moll, députés pour Berthier; les choses se sont passées paisiblement. À St. Maurice, M. Gérin seul a pu parler, les discours ayant été remplacés par des coups de poing.

Le 10.—Election par acclamation de l'hon. M. Langevin et de MM. Rhéaume et Hearn pour les trois divisions de Québec de l'hon. M. Cauchon à Montmorency, de l'hon. M. Robertson à Sherbrooke.

NOMINATIONS.

Le 10.—*Deux Montagnes*: l'hon. Procureur-Général Ouimet et M. Damien Masson, candidats.

*Trois-Rivières*:—MM. Genest et Malhiot, candidats, le premier pour le programme catholique; M. Malhiot a de grandes chances.

Le 12.—*Bagot*: M. Gendron, conservateur, et M. Langelier, libéral, candidats; lutte chaude et pleine d'intérêt; les deux partis se disent certains de la victoire.

*L'Assomption*: M. Peltier, conservateur, élu.

*Laval*: Bellerose, élu.

*Lévis*: Blanchet, conservateur, et Fréchette, libéral. Lutte magnifique, enthousiaste des deux côtés. Les candidats en valent la peine.

*Mégantic*: Hon. M. Irvine, Dr. Reed.

*Comté de Québec*: Hon. M. Chauveau et hon. M. Evanturel.

*St. Hyacinthe*: Bachand, libéral, élu.

*Soulanges*: Coutlée.

Le 14.—Election probable de M. Chapleau par acclamation à Terrebonne.

*Vaudreuil*: Nomination de MM. Harwood et E. Lalonde.

Le 15.—Nomination dans les trois divisions de Montréal.

L'hon. A. A. Dorion se présente dans le comté d'Hochelaga contre M. Beaubien. Cette nouvelle a produit une grande sensation dans tout le comté.

REVUE ÉTRANGÈRE.

La France commence à respirer; croyant qu'elle a retrouvé la paix, elle s'occupe de réparer ses désastres et de se réorganiser. La question à l'ordre du jour, la semaine dernière, dans l'Assemblée nationale, a été l'abolition des lois de proscription contre la famille d'Orléans. Cette loi a été abolie par une grande majorité, et l'élection des princes à l'Assemblée a été validée; mais ils avaient résolu de résigner dans le cas où on reconnaîtrait leurs droits, et ils l'ont fait.

Une autre question importante est l'élection de 110 députés pour remplir les sièges vacants dans l'Assemblée nationale. Les divers partis qui se divisent la France se proposent d'essayer leurs forces dans ces élections.

Les dépêches annoncent que les agents bonapartistes sont déjà à l'œuvre dans toutes les localités qui doivent élire des députés, tâchant par tous les moyens de faire passer des candidats favorables à une restauration impériale.

On assure que l'ex-impératrice Eugénie désapprouve les intrigues nouées de tous côtés par les partisans de l'empire pour remettre Napoléon sur le trône. Quant à Napoléon lui-même, il se renferme dans l'attitude taciturne et réservée qui lui est habituelle, évitant avec soin toute conversation relative aux complications politiques de la France. Mais ce mutisme affecté de l'ex-empereur n'a plus le don de tromper personne, et il est clair que les menées tendant à sa restauration n'ont pas lieu sans son assentiment et son encouragement secrets.

Quant au prince Napoléon, il continue à conspirer à ciel ouvert pour le rétablissement de l'empire.

Paris reprend ses habitudes et voit revenir par milliers les familles qui avaient fui devant la guerre étrangère et la guerre civile. On peut se figurer les scènes de désolation qui ont lieu, lorsque tous ces exilés, après des jours et des mois d'angoisses, ne retrouvent plus que des ruines et des tombes.

La *Vérité* estime les dommages matériels causés à la ville de Paris par le bombardement et les incendies, à 800 millions de francs. Il a été brûlé, dit-on, pour 60 millions de francs de marchandises, sans compter les docks et entrepôts de la Villette.

ANGLETERRE.

Le *Times*, passant en revue les raisons d'opposition du Canada au traité de Washington, dit que ce traité sacrifie les intérêts d'un pays plus petit à la convenance d'états puissants.

Il dit aussi à ce sujet qu'une partie de l'Empire est sacrifiée pour la paix de tout l'Empire et que les possessions des provinces maritimes ont été trafiquées.

Le *Times* cependant presse l'acceptation du traité par le Canada comme compensation pour les avantages du commerce libre américain qui gagne rapidement du terrain aux États-Unis.

C'est ce qui s'appelle être franc; il paraît qu'avec les colons on ne se gêne pas en Angleterre. Qu'est-ce que c'est, aussi, des colons? Ils sont si bons!

ITALIE.

Le gouvernement italien a notifié officiellement au gouver-

nement britannique son intention de transférer définitivement la capitale du royaume de Florence à Rome.

Les chefs du parti Doellingier ont résolu de ne pas se séparer de l'Eglise de Rome.

#### FUNÉRAILLES DE L'ARCHEVÊQUE DARBOY.

Les cérémonies funèbres sur les restes de cinq des victimes de l'insurrection de Paris ont eu lieu le 2 en cette ville. Leur caractère a été solennel et imposant. La cathédrale de Notre-Dame avait été disposée à cet effet. Au centre de l'intérieur de l'édifice était le catafalque somptueux de l'archevêque Darbois, entouré de catafalques plus petits sur lesquels étaient déposés les corps de l'abbé Deguerry, curé de la Madelaine, du père Suret, grand-vicaire du diocèse de Paris, et des pères Becourt et Sabatier.

Le cercueil de l'archevêque Darbois était recouvert de velours noir enrichi de broderies. Une croix d'argent massif était à la tête du cercueil, et des milliers de bougies, y compris celles du grand candélabre d'argent, brûlaient dans l'église.

Le parquet était tendu de draperies noires, et la chaire recouverte de gaze noire, parsemée de lames d'argent. Les transepts, larges de 150 pieds, paraissaient enfoncés à d'immenses profondeurs, et des draperies noires cachaient toutes les statues, excepté celles de la Vierge à l'Enfant et de saint Denis, premier évêque de Paris.

Au milieu des statues étaient les restes noircis et carbonisés de la chaire de l'archevêque, du haut de laquelle les communiants avaient essayé d'incendier la cathédrale. Cette chaire restera dans son état actuel, comme une relique d'un crime sacrilège.

Tout le long de la route de la procession, les fenêtres et les rues étaient garnies de spectateurs. Un nombreux détachement de soldats et tout l'état-major de l'armée de Paris, les armes renversées et les tambours assourdis, sont entrés dans la cathédrale, derrière le cercueil, au son des cloches et aux saluts des canons.

En tête de la procession était un magnifique char funèbre tout argenté, portant le corps de M. Darbois, sur lequel était placée la croix archi-épiscopale. Ce char était traîné par six chevaux. Un autre beau char funèbre, apportant les restes du père Suret, est arrivé devant la cathédrale à 11 heures.

A l'intérieur, Notre-Dame était pleine de membres de l'Eglise, de prêtres, de sœurs de charité, de militaires et de civils. A 11 heures, les musiques militaires ayant exécuté un morceau sacré, des prêtres en procession ont quitté le sanctuaire et se sont dirigés vers les grandes portes, drapées de noir, pour recevoir les cercueils.

Ensuite ont commencé des chants, par un nombre immense de prêtres. Au dehors, les tambours battaient, les clairons sonnaient, les canons grondaient; tous ces sons réunis produisaient un effet singulièrement grand et solennel. A l'élévation du Saint Sacrement, les détonations de l'artillerie ont recommencé.

L'autel était décoré avec magnificence, et le service a été long et imposant. En somme, les cérémonies funèbres des prélat martyrisés ont été empreintes d'un caractère qui laissera un souvenir ineffaçable dans l'esprit des personnes qui y ont assisté.

Parmi les personnages de distinction présents, on remarquait le maréchal MacMahon, les généraux Cissey, Vinoy et Ladmirault, et M. Jules Favre.

#### VOL ET TENTATIVE DE MEURTRE.

La ville de Montréal a été mise en émoi dimanche après-midi par la nouvelle que deux voleurs s'étaient introduits dans la demeure d'un riche citoyen, M. Gault, dans l'Avenue du Collège, No. 20, et qu'après avoir pillé et volé, ils l'avaient presque tué. Voici comment les faits se sont passés :

M. Gault restait depuis quelque temps avec sa mère, et sa maison se trouvait par conséquent inoccupée.

Hier, vers deux heures de l'après-midi, sur la demande de sa mère, il se rendit à sa maison pour y fermer quelques fenêtres laissées ouvertes, lorsqu'en entrant dans le salon, avant d'avoir eu le temps de faire un mouvement, il se sentit pris au collet par deux individus; l'un était presque un enfant, l'autre pouvait avoir trente ans.

M. Gault est doué d'une force physique peu commune, ne perdant pas son sang-froid, il parvint à saisir à son tour les deux malfaiteurs, et se disposait à crier au secours, lorsque le plus jeune réussissant à se débarrasser de son étreinte, lui tira un coup de pistolet presque à bout portant. La balle entra dans la bouche, brisa plusieurs dents, et revint se loger en arrière du cou. Quoique grièvement blessé, M. Gault offrit à ses assassins une résistance désespérée, mais épuisé par la perte de sang, il s'affaissa bientôt sur lui-même, privé de sentiment. Les malfaiteurs, craignant qu'on n'eût entendu la détonation, s'empressèrent alors de s'enfuir.

Quelques voisins assurent avoir vu, à la même heure, deux individus escalader la clôture et se sauver en toute hâte; leur course était trop rapide pour qu'il ait été possible de suivre leurs traces.

M. Galt, bientôt remis de son évanouissement, eut la force de crier au meurtre!

Ses appels furent entendus, les voisins s'empressèrent autour de lui et le transportèrent immédiatement chez sa mère où il reçut les soins des Drs. Howard et Godfrey, qui réussirent à faire l'extraction de la balle.

On apprit bientôt que le domicile de M. Mackay sur l'Union Avenue venait aussi d'être pillé, en l'absence de son propriétaire, et on trouva chez M. Gault un pistolet qui venait d'être volé à M. Mackay; ce qui donne la certitude que ces deux actes audacieux ont été commis par les mêmes malfaiteurs. La police est à la poursuite des brigands.

Un habile mécanicien de la Nouvelle-Orléans voulant démontrer l'efficacité d'un *safe* ou coffre de sûreté qu'il vient de finir, s'est enfermé dedans après avoir jeté la clef dans l'eau, avec \$1,000 dans sa poche, l'argent devant aller à celui qui parviendrait à ouvrir le *safe*. Tous les forgerons et mécaniciens de la Louisiane sont à l'œuvre depuis une dizaine

de jours pour ouvrir le fameux *safe* et même pour le faire sauter sans endommager son propriétaire; et tous les efforts sont inutiles. Celui-ci est convaincu plus que personne que son *safe* est à l'épreuve des voleurs, mais il voudrait bien en sortir. Il a fait savoir par le trou de la serrure qu'au lieu de \$1,000 il en donnerait dix mille à celui qui le sortirait de là. On craint d'être obligé de mettre le tout dans une fournaise et de faire fondre le *safe*, si toutefois on peut faire cette opération sans faire fondre aussi le pauvre mécanicien. Aux dernières nouvelles il se mourait de faim, les miettes de pain qu'on lui passe par le trou de la clef ne suffisant pas pour le faire vivre.

#### VARIÉTÉS CANADIENNES.

Une femme passait, il y a quelques jours, dans la rue St. Joseph, faubourg St. Roch, à Québec, avec un veau qu'elle menait au marché.

—Hé! la vieille, lui crie un commis qui flânait à la porte d'un magasin, où allez-vous donc avec votre veau?

—Je cherche une place pour le mettre commis, répond la vieille d'un air malin.

Le commis s'en retourna tout penaud à son comptoir, jurant, mais trop tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Un citoyen des plus estimables d'une de nos plus belles paroisses parlait dernièrement de se présenter devant deux ou trois voisins.

—Je regrette de vous annoncer, lui dit un des voisins, que je voterai contre vous, si vous vous présentez.

—Pourquoi donc, mon ami? reprend d'un air surpris le candidat respectable.

—Parce qu'on a un seul honnête homme dans le comté et qu'il faut le garder.

Il est, dans une autre paroisse qui n'est pas à dix lieues de Ste. Thérèse, un curé remarquable par son patriotisme, son esprit d'initiative et son étonnante activité. Passionné pour tout ce qui peut augmenter le progrès du pays et le bien-être de ses paroissiens, il ne cesse de parler de colonisation et de chemins de fer, celui du Nord en particulier.

Quelques-uns de ses paroissiens voulant le taquiner, allèrent le trouver, un jour, pour lui poser une question épineuse.

—Nous sommes venus vous trouver, M. le curé, lui dit l'un d'eux, pour vous demander de nous expliquer quelque chose qui nous embarrasse. Vous nous dites à tout moment qu'il faut être en faveur du chemin de fer, mais est-ce qu'on peut faire son salut si on y est opposé?

—Oui, mon ami, répond M. le curé, on peut aller au ciel en charrette comme par le chemin de fer; seulement, quand St. Pierre vous verra arriver après les autres, il dira: —Tiens, v'la les pauvres d'esprit qui arrivent.

BALSAMO.

#### BRIGANDS EN ESPAGNE.

Le voisinage de Denia (Espagne) avec ses villages adjacents, qui forme ce qu'on appelle en Espagne le district des raisins de Valence, a été dernièrement le théâtre de nombreuses actions de vol et de brigandage.

Au commencement de l'hiver, deux frères, propriétaires fonciers, nommés Server, furent attirés dans un piège, sous prétexte de politique, et saisis par des brigands. On leur demanda 13,000 piastres (£2,700) pour leur rançon. Cette somme n'ayant pas été payée, on a trouvé plus tard les corps mutilés de ces deux frères dans les ruines d'une maison inhabitée, près de Valence.

Le samedi, 18 de ce mois, M. Rankin, marchand anglais et agent, à Denia, de l'association du Lloyd, allait en voiture avec sa femme et une autre dame anglaise à sa maison de campagne, qui n'est éloignée que d'un demi-mille de Denia, lorsqu'ils furent attaqués par une bande de seize hommes masqués et tous armés de fusils et de poignards.

Ces brigands commencèrent par attaquer le cocher et M. Rankin. Celui-ci fut maltraité et battu à coup de crosse de fusil par un des brigands. On lui demanda de l'argent, sous menace de le réquêter lui et sa femme. La résistance était impossible et n'aurait pu que conduire M. et Mme Rankin à une mort certaine. Ce que M. Rankin eut de mieux à faire pour éviter d'être emmené dans les montagnes et rester prisonnier jusqu'à ce que sa rançon fût payée, fut d'assurer les brigands qu'il leur permettrait de visiter sa maison et d'emporter tout l'argent qu'ils y trouveraient. Sur cette promesse, plusieurs des brigands accompagnèrent M. Rankin, toujours lié, à sa maison, qu'ils bouleversèrent de fond en comble pour y trouver de l'argent, pendant que les autres gardaient les deux dames sur la route jusqu'à deux heures du matin. La somme dont les brigands se sont emparés se monte de 2 à £300. Quatre hommes soupçonnés de faire partie de cette bande sont en prison, et on pense que, comme il y a plusieurs Anglais établis à Denia, le gouvernement britannique s'occupera de cette affaire et qu'il demandera au gouvernement espagnol de prendre les mesures nécessaires pour découvrir et arrêter les brigands, et qu'il exigera de ce gouvernement de rembourser M. Rankin de la somme qui lui a été enlevée.

#### SONGES.

Un jeune Belge, né à Mons, ayant dissipé tout son bien, ne savait plus comment faire pour vivre. Comme il pensait souvent aux moyens de se tirer d'embarras, il fit un rêve singulier: il songea, qu'étant à se promener seul aux environs de la ville, il était abordé par un homme qui lui dit qu'il connaissait le mauvais état de ses affaires, mais que s'il voulait suivre son conseil, il lui procurerait un moyen de sortir de la peine où il était; que, pour cela, il devait aller à Bruxelles, et qu'il trouverait dans cette ville la fin de ses peines.

Ce jeune homme ne fut pas plutôt éveillé, que ce rêve et ce voyage se présentèrent à lui; et quoiqu'il n'ajoutât pas beaucoup de foi à la prédiction, il prit le parti d'aller à Bruxelles. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que ne sachant à qui s'adresser,

et ne connaissant personne, il se repentait déjà du voyage, lorsqu'il fut abordé par un prêtre, qui lui demanda la cause du chagrin qui paraissait sur son visage. Ce jeune homme, quoique honteux, lui raconta son histoire et son rêve; à quoi le prêtre répondit, que s'il fallait ajouter foi à toutes les idées qui nous passent dans l'imagination, il devrait aussi voyager, et aller à Mons pour réparer ses affaires; que dans cette ville, il devrait chercher un jardin, dans lequel il trouverait un trésor caché sous un abeillage; et comme il désignait l'endroit où était la maison, ce jeune homme reconnut que c'était la sienne même seul bien qui lui restait de son père, et qui était même un peu endetté.

Notre jeune homme ne fit pas semblant de s'arrêter à tout ce que son partner lui débita; il applaudit même sur sa façon de penser, et changeant de propos, il se retira, après l'avoir remercié de ses conseils. Mais il ne fut pas plutôt retourné à Mons, qu'il creusa dans son jardin, sous l'abeillage, où il trouva en effet une grosse somme, qui lui servit à payer toutes ses dettes, à racheter les biens qu'il avait aliénés, et à établir la base d'une richesse qui a toujours prospéré depuis.

Il y avait à Athènes une fort belle maison où personne n'osait demeurer à cause d'un spectre qui y apparaissait la nuit. Le philosophe Athénodore étant arrivé dans cette ville, vit la maison, ne s'effraya point de ce qu'on disait et l'acheta.

La première nuit qu'il l'habita, étant occupé à écrire, il entendit tout à coup un bruit épouvantable, produit par des chaînes, qu'on traînait pesamment; il aperçut en même temps un vieillard hideux, chargé de fers, qui s'approchait de lui. Il continua d'écrire. Le spectre lui fit signe de le suivre; le philosophe répondit par un autre signe, qu'il le pria d'attendre un instant, et se remit à son travail.

Le spectre s'approcha davantage et fit retentir, aux oreilles d'Athénodore, le bruit de ses chaînes; alors le philosophe, fatigué de ces importunités, prit sa lumière et le suivit. Ils arrivèrent ensemble dans la cour, où le fantôme disparaissant rentra dans la terre.

Athénodore, sans s'effrayer, arracha une poignée de gazon, pour reconnaître le lieu, et regagna sa chambre.

Le lendemain, il fit part aux magistrats de ce qui lui était arrivé; on fouilla dans l'endroit indiqué: on trouva les os d'un cadavre chargé de chaînes; on lui rendit publiquement les honneurs de la sépulture; et depuis ce temps la maison fut tranquille.

Marie-Antoinette, reine de France, vit, en songe, dans sa prison, peu d'heures avant son réveil, le 21 janvier 1793, un soleil rouge se lever au-dessus d'une colonne qui ne tarda pas à s'écrouler, pronostic de la mort d'un personnage puis-sant.

Un journal de Londres raconte une singulière histoire. Il y a une dizaine d'années, un jeune Américain de New-York, nommé Walter Hastings, dinant en compagnie de lord C... dans un club de Londres, exprima l'opinion qu'un emprisonnement solitaire, dans une cellule obscure, n'était pas une punition si terrible qu'on se le figurait vulgairement.

Sa Seigneurie, curieuse d'en voir l'expérience, offrit à Hastings 10,000 liv. st. (250,000 fr.), s'il voulait subir une réclusion pendant dix ans. Sa proposition fut acceptée, et une cellule de quinze pieds sur dix, d'une obscurité complète, fut disposée dans la maison de lord C... Il fut convenu que le prisonnier pourrait se servir de chandelles, qu'il aurait quelques livres, du papier pour écrire, une nourriture abondante, mais qu'il serait servi par un domestique invisible.

Ces conditions ont été parfaitement remplies. Hastings est resté pendant dix ans enfermé dans sa cellule; il a revu le jour depuis le 1er de ce mois, et il est à supposer qu'il a reçu l'argent qu'il a si durement gagné.

Les changements physiques qui se sont opérés dans sa personne sont des plus extraordinaires. Quoiqu'il ait à peine trente-cinq ans, il paraît âgé de soixante. Il a le corps courbé, la démarche vacillante; sa figure est blême, ses cheveux et sa barbe sont complètement blanchis, et il a de la peine à articuler une parole.

Il vient d'arriver à New-York, et il ne serait pas impossible que Barnum lui fit une visite.

Couvent de la Providence, Montréal.—C'est avec plaisir que nous recommandons les moulins à coudre de Wheeler et Wilson à tous ceux qui auraient besoin d'un article aussi utile. Après une expérience de 14 années, nous pouvons non-seulement vanter leur utilité, mais encore leur grande supériorité sur tous les autres moulins à coudre dont nous avons fait l'essai dans cet établissement. Ces moulins à coudre ont trois avantages de grande importance: la rapidité de leur fonctionnement, leur adaptation à une grande variété d'ouvrages et de matériaux, et le peu de frais qu'ils occasionnent pour réparations.—SEUR MARIE, Sœur de Charité.—2-23b.

On demande des Agents dans chaque ville et village de cette Province pour la vente du véritable moulin à coudre amélioré de Wheeler et Wilson, qui fonctionne sans bruit; aussi pour le moulin à tricoter dit "Lamb." Des conditions très-avantageuses sont offertes.—S. B. Scott et Cie., 282 et 284, rue Notre-Dame. 2-23b.

Le public fera bien d'être en garde contre les moulins à coudre que l'on dit être de Wheeler et Wilson, mais que l'on offre à prix réduit. Ces moulins ne sont pas fabriqués par Wheeler et Wilson, mais en sont une contrefaçon. Tous les véritables moulins de cette fabrique portent le nom: Wheeler & Wilson Manufacturing Co., sur la plaque de métal. Entrepôt des moulins à coudre de Wheeler et Wilson, 282 et 284, rue Notre-Dame.—S. B. Scott et Cie. 2-23b.

#### TRISTES FRUITS DE LA RÉVOLUTION.

—On lit dans le *Gaulois*:  
Un public nombreux de fidèles s'était rendu à Saint-Sulpice. Le temple était illuminé, l'office du mois de Marie était commencé, lorsqu'une centaine de gardes nationaux ivres sont entrés en se bousculant, criant: Vive la commune! imitant le chant du coq, aboyant, miaulant. C'était une cacophonie épouvantable. Cependant, il n'y a pas eu de sévices exercés contre les assistants.

Sur la place Saint-Germain-des-Prés, un garde national a arraché le brassard blanc d'un petit garçon qui venait de faire sa première communion. Cet enfant était seul et n'a dû qu'aux passants, qui se sont interposés, de ne point recevoir de coups. Pour éviter le retour de pareils faits, on a retardé, dans quelques paroisses, la première communion: dans d'autres, les enfants n'ont pas de costume particulier.

A Saint-Eustache, la statue de la Vierge a à la bouche une de ces pipes culottées, appelées brûle-gueule. A Saint-Séverin, on l'a dépouillée de ses ornements et affublée d'un costume complet de cantinière.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### CHAPITRE III.—Suite.

Bondissant vers la porte, elle voulut l'ouvrir, mais la main de fer des verrous s'y opposait aussi.

Un nuage de sang voila les yeux de Berthe, qui s'affaissa sur le parquet de la chambre.

Au même instant, les pas de l'intendant résonnèrent au-dessous sur le plancher de l'appartement du rez-de-chaussée où il couchait.

—Cet ingénieux mécanisme me coûte assez cher, grommela Bigot; mais je ne m'en rends pas. Allons! la cage est solide, et Poiseau ne pouvant s'envoler, j'aurai tout le temps de la réflexion, pour savoir ce qu'il me reste à faire.

A cinq heures du matin, le lendemain, l'intendant fut éveillé en sursaut, par plusieurs coups que l'on frappait à sa porte.

—Qui va là? demanda-t-il

—Votre humble valet, répondit la voix glapissante de Sournois.

—Que me veux tu, marouffe?

—Vous remettre un message très-pressé que vous envoie M. le Gouverneur.

—C'était, pardieu! bien la peine de m'éveiller si tôt!

Et, tout en passant sa robe de chambre, Bigot gronda comme un dogue à qui l'on arache un os.

Puis, il alla ouvrir et prit, en grommelant, des mains du porteur, une lettre scellée aux armes du marquis de Vaudrenil.

Tandis qu'il en rompait le cachet et la parcourait à la hâte, Sournois entra dans la chambre de son maître.

« Monsieur l'intendant, » écrivait le gouverneur, « nous venons d'apprendre par un courrier spécial que la flotte anglaise a fait hier son apparition à l'île aux Coudres. (1)

« Comme l'ennemi sera devant Québec dans un jour ou deux, nous avons un grand besoin de vous. Venez vite.

« Votre tout dévoué,  
« VAUDREUIL. »

—Non! mais il faut que tous les diables d'enter soient acharnés contre moi! cria Bigot qui froissa la lettre avec rage et la jeta dans un coin de la chambre. Manquer une partie de chasse qui me promettait des émotions; et par une si belle journée! ajouta-t-il en lançant un regard sombre au brillant soleil dont les rayons, répercutés par l'eau limpide contenue dans le bassin d'un lave-mains d'acajou, dansaient follement sur la muraille.

Sa colère avait besoin de se détourner contre quelqu'un. Sournois étant à sa portée, ce fut sur lui qu'elle tomba.

—Et toi, double brute! continua l'intendant sur un ton de plus en plus élevé, tu m'as fait hier de belle besogne!

Comment donc, monsieur? répondit Sournois, qui tâcha de se faire le plus rampant possible, afin que l'orage, qu'il sentait venir, glissât sur sa soule échine.

Mais il était écrit qu'il ne pourrait point l'éviter.

—Comment! comment! s'écria Bigot qui, rouge de fureur, se rapprocha de Sournois. Tu étais donc gris, ivrogne, puisque tu n'as point songé à refermer les grilles de la chambre, ainsi que je t'ai dit de le faire chaque fois que...

—Pardon..., monsieur l'intendant, interrompit Sournois; je n'avais rien pris... de l'après-midi..., n'en déplaît à monsieur... Ce n'est qu'un oubli assez pardonnable..., puisqu'il n'y a que Mme Péan qui soit venue depuis un assez long temps... Voilà pourquoi je ne pensais plus... à ces damnées grilles qui étaient restées ouvertes..., car avec madame..., monsieur sait bien qu'il n'en est pas besoin.

—Tiens! insolent! imbécile, s'écria Bigot qui, de sa main fermée, frappa le valet en plein visage.

Le coup porta sur le nez bourgeonné de Sournois, dont la trogne se couvrit soudain de sang.

C'était la première fois que l'intendant s'emportait ainsi contre son valet de chambre.

Aussi était-il, ce matin-là, d'une humeur massacrante. Repoussé la veille, et sans gloire aucune, dans sa tentative amoureuse, privé du plaisir de sa partie de chasse, dame! il y avait bien là matière à exaspérer même un homme moins habitué que le fastueux Bigot à tout voir se plier à ses caprices.

Sournois étourdi, aveuglé, s'appuya sur le mur; puis revenant un peu à soi, tâcha d'établir le sang qui coulait à flots de son vilain mufle.

—Va te laver, lui dit le maître d'un ton radouci. Ensuite, tu éveilleras ces messieurs pour leur dire qu'il nous faut repartir immédiatement. Tiens, ajouta-t-il en lui jetant quelques louis d'or qui se trouvaient sur sa table de nuit, voici des compresses qui guéri-

ront ta blessure. Fais vite et reviens m'aider à m'habiller.

Mais Sournois, qui aurait vendu mille fois son âme pour autant de pièces d'or, ne prit point celles que lui tendait son maître; et il sortit sans dire un mot, mais avec la rage au cœur.

—Tiens! se dit Bigot, maître Sournois serait-il susceptible! Les prétentions qu'affichent maintenant en France messieurs de la petite bourgeoisie, vont-elles gagner aussi jusqu'à nos valets? Ah! parbleu! je ne m'attendais pas à celle-là!

A peine Sournois eut-il refermé la porte, qu'il menaça du poing celui qu'il y avait à l'intérieur.

—Ah! c'est ainsi, monsieur l'intendant, que vous récompensez quinze ans de services! grogna-t-il en branlant sa laide tête, rendue plus repoussante encore par le sang qui la maculait. Bien que je ne sois qu'un serviteur, monsieur Bigot, je vous apprendrai bientôt que ce n'est pas un titre à m'honorer de vos soufflets! Je me vengerai, oui, foi de Sournois, et avant longtemps!

Une heure plus tard, Bigot et ses amis étaient réunis devant le château.

Le soleil du matin dardait ses flèches d'or à travers les feuilles des arbres qui ombrageaient la pelouse; et la rosée, rendue étincelante par les feux du jour, émaillait l'herbe et les fleurs du parterre comme d'une myriade de diamants; tandis que les oiseaux agaçaient les échos du bois voisin, ou répondaient au rire strident des écureuils qui se jouaient dans les ramures.

—Par Nemrod et St. Hubert! ces deux immortels chasseurs, pensa Deschenaux à haute voix, quel dommage de perdre une aussi belle journée!

Bigot qui l'entendit:

—Rappelez-vous, mon cher Deschenaux, dit-il, les instructions que je vous ai données à tous hier soir. A partir d'aujourd'hui, nous devons être des plus empressés à montrer notre dévouement au service de notre bon roi que Dieu protège... ainsi que Mine de Pompadour.

—Ainsi soit-il, répliqua le goguenard Deschenaux.

L'intendant allait donner le signal du départ, et déjà même il rendait la main à son cheval, quand il avisa son valet de chambre qui se préparait à le suivre.

—Ici, Sournois, dit-il.

Le valet s'approcha.

—J'ai oublié de te dire qu'il faut que tu restes au château. La petite ne saurait se passer de manger, et il n'y a que toi qui puisses lui porter ses repas dans la tour. Demain, dans l'après-midi, si je suis retenu à l'école, tu viendras me donner de ses nouvelles. Adieu, messieurs, en route!

Et faisant tourner sa monture, dont il piqua les nobles flancs avec la molette de ses éperons, il la lança au grand trot entre les arbres de l'avenue.

Les autres suivirent à la file.

Sournois le regarda partir, et lorsque le son des derniers pas de la cavalcade se fut éteint dans les méandres du bois, un hideux sourire découvrit les dents jaunes du valet qui laissèrent siffler ces mots:

—A demain, monsieur l'intendant!

### CHAPITRE IV.

RAOUL.

Le lendemain, vers les huit heures du soir, deux cavaliers cheminaient au pas sur la route poudreuse de Charlesbourg.

Ils tournaient le dos à la ville, allaient doucement et se tenaient assez près l'un de l'autre pour causer à voix basse.

Leur conversation paraissait animée.

Elle devait avoir pour objet quelque chose de bien important, car tous deux lançaient, de temps à autre, des regards scrutateurs sur les bords du chemin qu'ils suivaient.

L'un d'eux poussait même la prudence jusqu'à se retourner quelquefois pour jeter un rapide coup d'œil en arrière.

C'était le plus jeune, comme aussi le plus distingué des deux cavaliers.

Il avait vingt ans. Sa taille était au-dessus de la moyenne, et laissait deviner des formes admirables de grâce et de force, sous la coupe élégante de son justaucorps.

A l'aisance avec laquelle il maniait son cheval, à la distinction qu'il mettait, à son insu, dans sa pause et ses mouvements, on reconnaissait en lui le gentilhomme brisé aux exercices du corps aussi bien qu'aux exigences des salons.

Il était blond. Son nez légèrement aquilin s'harmoniait parfaitement avec une bouche ferme et bien découpée.

An voisin, ses yeux bleus, lorsque la passion les venait animer, savaient lancer des éclairs. Quant à son front, si la tête n'eût été couverte du tricorne classique de l'époque, il aurait paru intelligent et noble.

Le teint frais de la jeunesse et de la santé colorait modérément ses joues, qui étaient pleines sans être grasses.

Sa main, assez délicate pour un homme, ne serait pourtant pas entrée, sans effraction, dans les gants d'une marquise.

En un mot, bien que Raoul de Beaulac, dont nous venons d'esquisser le portrait, n'eût pas la figure d'un Adonis, il n'en était pas moins ce qu'on est convenu d'appeler un joli garçon.

Quand je dirai qu'il était vigoureux et fort, on me croira sans peine, vu qu'il ne ressemblait guère à ces héros de roman, grêles et pâles, et que l'on est tout surpris de voir, à un moment donné, secouer les colonnes d'un temple avec leurs mains de petites maîtresses, ou enlever sur leurs épaules rachitiques de nouvelles portes de Gaza.

Raoul avait, au plus haut point, l'amour des grandes actions. Rien qu'à le voir battre à l'aise, sous sa large poitrine, on pressentait la générosité de son cœur.

C'était le vrai type de ces nobles gentilshommes canadiens qui, pendant deux siècles, arrosèrent de leur sang l'immense territoire de la Nouvelle-France, depuis les glaces de la Baie-d'Hudson jusqu'aux marais de la Louisiane, et qui allaient, semant partout l'héroïsme avec le même désintéressement que les preux du temps de Bayard, ce chevalier sans peur et sans reproche.

Raoul de Beaulac avait fait ses premières armes dans la milice active, à la prise de Chouaguen (Oswego), en dix-sept cent cinquante-six, et avait conquis ses premiers grades dans la glorieuse campagne de mil sept cent cinquante-huit, immortalisée dans nos annales par la victoire de Carillon.

Au moment où nous le présentons au lecteur, il était lieutenant d'un corps de cavalerie que l'on venait d'organiser à Québec. (1)

Quoique le compagnon de Raoul fut, aussi bien que lui, maître de sa monture, sa façon négligée de se tenir en selle, son dos quelque peu voûté, ses manières gauches et ses habits d'étoffe du pays, laissaient voir de suite la distance qui séparait la position sociale de chacun d'eux.

C'était l'homme du peuple à côté du gentilhomme.

Il était d'assez petite taille; mais ses robustes épaules et ses bras musculeux savaient déployer au besoin la quantité surprenante de force et de vigueur que la nature avait su faire entrer dans ce corps trapu.

Tous les traits de sa figure placide, ses lèvres épaisses, ses larges narines, ses yeux gris et doux, indiquaient la franchise et la bonhomie.

A cet homme, doté d'un cœur généreux, il ne manquait pourtant que le vernis donné par la naissance et l'éducation, pour en faire l'égal du gentilhomme qu'il accompagnait.

Car Jean Lavigneux, dans le cours de sa vie aventureuse à travers les immenses forêts canadiennes, avait plus d'une fois donné des preuves de grandeur d'âme dans ses relations avec les sauvages, amis ou ennemis, au milieu desquels s'était écoulé sa jeunesse.

Et, si l'on s'en souvient, c'était lui qui, quatre ans auparavant, avait ramassé la petite Berthe mourante sur le seuil de l'intendance.

Pendant un an, Lavigneux traita l'orpheline comme si elle eût été sa propre enfant. Le pauvre ouvrier, qui avait laissé depuis quelques années le fusil du coureur des bois pour la hache du charpentier, ne songea pas une seule fois à se plaindre du surcroît de dépense que la nouvelle venue occasionnait dans le modeste intérieur.

Au contraire, il s'était tellement attaché à l'orpheline, que lorsqu'une parente éloignée de la famille de Rochebrune était venue réclamer Berthe au bout d'un an, le cœur de ce brave homme avait saigné de même que s'il lui eût fallu se séparer de sa propre fille.

Cette parente de Berthe était une demoiselle âgée, cousine de M. de Rochebrune. Elle avait demeuré longtemps à Montréal et s'était décidée de venir rester à Québec, après la mort du vieil officier.

A la suite d'assez longues recherches, Mlle de Longpré avait fini par retrouver Berthe. Alors, celle-ci avait dû laisser, à son grand chagrin d'abord, la maison du charpentier de Saint-Roch, pour retourner vivre à la haute ville avec sa vieille parente qui jouissait d'une petite fortune.

Mais la jeune fille n'oublia jamais ceux qui l'avaient accueillie dans sa détresse, et elle allait souvent chez le brave homme et sa femme, qui méritaient bien cette reconnaissance.

Lavigneux servait sous les ordres de Raoul, dans l'escadron de cavalerie commandé par M. de la Roche Beaucourt. C'était sa réputation de cavalier consommé qui l'avait appelé à faire partie de ce corps privilégié; renommé bien méritée, du reste, pour un homme qui se faisait autrefois un jeu de dompter les plus fougueux chevaux sauvages des prairies de Pouest.

Pour peu qu'on veuille bien prêter l'oreille à leur conversation, l'on saura bientôt quel intérêt commun rapprochait ces deux hommes de conditions si différentes.

—Dis-moi donc un peu, Jean, demanda Raoul de Beaulac à son compagnon de route, comment tu t'y es pris pour te renseigner sur son sort?

—C'est simple comme bonjour, mon lieutenant. Vous vous rappelez que vous vintes chez nous avant-hier, à dix heures du soir, me demander si je n'avais pas vu cette chère demoiselle Berthe, que j'aime comme l'enfant de mon sang.

—Oui, Mlle de Longpré, dont la demeure avoisine la mienne, était entrée toute bou-

versée chez moi à neuf heures. Elle fondait en larmes en me disant que Mlle de Rochebrune n'était pas encore de retour de l'Hôpital-Général, où une cousine maternelle de Mlle de Longpré, religieuse dans cette communauté, lui fait la classe toutes les après-midi, afin de compléter son éducation. Jamais Berthe n'était revenue après sept heures du soir. Ce qui la rendait plus inquiète encore, c'étaient les fréquents allées et venues du grand nombre de soldats qui, depuis quelques jours, affluent à la capitale.

« Cette nouvelle m'ayant moi-même rempli d'inquiétude, je descendis en toute hâte à l'Hôpital-Général. On m'y apprit que Berthe avait bien été quelque peu retardée ce soir-là par je ne sais plus quelle cérémonie religieuse, mais qu'elle n'en avait pas moins quitté le couvent depuis une heure.—Parbleu! me dis-je, pour trouver un prétexte qui calmât mon inquiétude croissante, elle sera arrêtée chez ce brave Jean Lavigneux, comme il lui arrive souvent de le faire. Et je courus chez toi. Vous ne l'aviez pas vue.

—Non, excepté un instant le matin, mon lieutenant. Cela vous mit tellement hors de vous-même, que je me sentis aussi un moment tout abasourdi. Mais comme pleurer est la seule affaire des femmes, et que les hommes doivent se remuer au lieu de perdre un précieux temps à s'essuyer les yeux et à tomber en syncope, je tâchai de vous ramener le courage au cœur en vous faisant agir. Et je vous suggérai l'idée de vous mettre immédiatement en recherche avec moi.

—Ce que nous fîmes sans aucun résultat.

—De même que durant toute la journée du lendemain, c'est vrai, mon lieutenant. Mais hier soir, quand je rentrai chez nous, fatigué, découragé, ma femme m'interpella de la sorte:

—« Dis donc, Jean, dit-elle, puisque la demoiselle ne s'est pas arrêtée chez nous comme de coutume, c'est donc d'ici à l'Hôpital des bonnes sœurs qu'elle s'est perdue. Car, vois-tu, mon homme, si quelqu'un a enlevé cette chère demoiselle, ça'du être dans le clos désert qui sépare le faubourg Saint-Roch de l'Hôpital-Général. Le plus grand gueusard d'homme n'aurait pas pu l'emmener en plein faubourg sans que nos gens de Saint-Roch s'en fussent aperçus à cette heure-là.

—« Ah çà! qu'est-ce que tu me chantes donc là? que je lui répondis. Crois-tu que je n'ai pas pensé à cela avant toi? Toute la sainte journée nous avons fouillé, de fond en comble, M. Raoul et moi, l'endroit que tu mentionnes.

—« Ecoute-donc, bourru, qu'elle me répliqua. Savais-tu que M. l'intendant—un grand abatteur de bois (1) qu'il fait celui-là et qui n'aime bien que trop les créatures—savais-tu qu'il a passé par ici, avant-hier soir, vers huit heures? Les voisins m'ont dit—pour moi, j'étais occupée dans le temps à laver mon plancher—qu'il s'en allait du côté du bac des sœurs avec toute sa clique d'amis. Probablement qu'ils allaient faire ripaille au Château-Bigot, où il doit tout de même se passer de belles choses.

—« Attends un peu, femme, que je lui retourquai; je savais tout cela, mais tu viens de me donner une fameuse idée avec ton bac des sœurs. Et sans dire un seul mot de plus, je pris mon chapeau et courus à toutes jambes chez le passeur.

« La vieille Josephite était seule. Elle me dit que son bonhomme était allé veiller un de ses défunts cousins qui vient de mourir, et qu'il ne serait de retour que le lendemain matin, en parlant d'aujourd'hui.

« Je revins chez nous le cœur dans l'eau et tout noyé dans la peine. J'enrageais d'avoir à attendre toute la nuit et la matinée du lendemain. Car il me fallait laisser arriver le midi suivant pour mettre à bonne fin le projet qui me trottait par la boule.

« Enfin la nuit s'écoula, puis la matinée, et sur les midi-et-demi, je me dirigeai vers la maison du passeur Pierre.

« Comme je m'y attendais, il dormait son somme de l'après-dîner. Je m'approchai de Josephite, qui lavait sa vaisselle dans sa cuisine, et avant qu'elle eût pu jeter un oac, je lui lançai le grappin sur la nuque. Puis, dans un vire-main je la couchai baillonnée et garrantée sur un lit.

« Après quoi, tombant sur le dormeur que j'empoignai à la gorge, je le sommai, le couteau sur le cœur, de me dire ce qu'était devenue la demoiselle que nous cherchions.

« Le père Pierre voulut d'abord faire des façons; mais quand il sentit que la pointe effilée de mon ancien couteau de chasse commençait à lui couper la peau après avoir percé la chemise, il ne mit pas de temps à me dire tout ce qu'il connaissait; à savoir, qu'il a traversé, avant-hier au soir, cette ganache de Sournois sur son bac, avec une femme couverte d'un manteau et qui paraissait évanouie en travers du cheval du valet.

« Il me supplia, en tremblant, de ne jamais dire à personne de qui je tenais les renseignements qu'il me donnait.

« Voyant que je n'en pouvais pas tirer autre chose, je lui jetai la bourse pleine d'or que vous m'avez passée pour faciliter les recherches, et je courus vous faire part de ma découverte. Mais je n'ai pu vous trouver cette après-midi que sur les cinq heures.»

1. (Voir Tallemant des Reaux.

La suite au prochain numéro.

(1) « Le gros de la flotte anglaise arriva à l'île aux Coudres le vingt-trois juin; plusieurs des officiers y débarquèrent, et quelques-uns s'étant éloignés pour faire la chasse, trois d'entre eux furent surpris par le sieur Desrivages, qui, à la tête de quelques milices et sauvages abénaquis, s'y étaient mis en embuscade. » M. FERRAND. II vol. p. 372.

(1) « On forma aussi un corps de cavalerie, et le S. de la Roche Beaucourt, aide-de-camp de M. de Montcalm, et capitaine de cavalerie, en fut fait commandant. » Mémoires sur les affaires du Canada, p. 139.

VARIÉTÉS.

La mort est le but de la vie,—large chemin que, malgré la foule, l'on parcourt et l'on traverse en tous sens, sans jamais être coudoyé dans sa marche.

Un jaloux est un homme qui cherche la lumière et qui gémit lorsqu'il l'a trouvée.

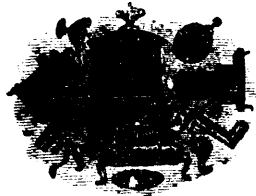
L'intrigue est le talent de ceux qui n'en ont pas d'autres,—commun surtout aux coquettes, aux spéculateurs et aux hommes politiques.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

SAPOLIO.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL.



ATELIERS DE FERBLANTIER ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Catherine rouge, 98, Rue St. Laurent.

MACHINES A COUDRE WHEELER & WILSON.

NOUVELLES MACHINES PERFECTIONNÉES Au plus bas prix AUX CONDITIONS LES PLUS FACILES.

Chaque famille dans Montréal devrait avoir une de ces Machines. On s'en sert dans tous les Couvents et toutes les Supérieures les recommandent.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. ETABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ. FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH.

LE SOUSSIGNE informe ses nombreux Pratiques et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 93 1/2, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés, et qu'il s'est assuré des services de Pierre Gosselin, le célèbre Polisseur et Varnisseur de Pianos, avantageusement connu à Montréal.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 12 Mai 1871. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, endossées "Soumissions pour Travaux au Coteau Landing" seront reçues à ce Bureau jusqu'au soir du VINGT de JUIN prochain, pour l'extension du Pilier d'Amarrage au Coteau Landing.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 31 Mai 1871.



AVIS.

ON peut se procurer des Billets directs pour le Fort Garry via Fort William, aux Stations du Chemin de Fer du Nord et sur les Steamers entre Collingwood et Fort William.

Département des Travaux Publics, Ottawa, le 20 Mai, 1871.

O. DESMARAIS ET CIE.,

PHOTOGRAPHES. COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché.

Avis aux Carrossiers et Selliers.

RUBENSTEIN ET FRÈRES, ETABLIS EN 1864. Plaqueurs en Argent et Cuivre, Et Manufacturiers de GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS, 537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Banes d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc.

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.

LA PHARMACIE FRANCOISE No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier.

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES. 15,000,000 pieds de Bois de qualités à cadrer dans tous les Marchés du monde, comprenant du bois de charpente, du chêne, de l'orme, de l'épinette, du cèdre, du sapin, du pin, etc., etc.

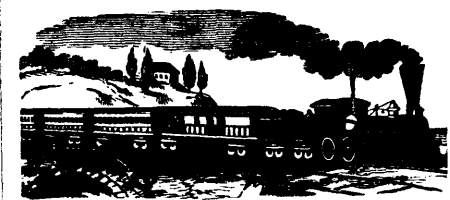
JORDAN & BENARD, 382, Rue Craig, 19, Rue Notre-Dame et au grand Quai, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal.

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER, 86, Rue St. Laurent, MONTREAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS et PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

\$15,000 VALANT DE HARDES FAITES. CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC. Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada. SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

GRANDE AUGMENTATION de VITESSE. Nouveaux Chars pour tous les Trains Express. Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST. Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brookville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST. Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M. Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup. 8.30 A.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et à terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES.

A. BÉLANGER, FRÉNIESTE. Informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un Stock de Banqueroute, consistant en Meubles de toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que n'importe quelle autre maison, et défie toute compétition pour le prix et la qualité.

A. BELANGER, 276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H. Merrill, Montréal.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité.

POELES DE CUISINE. COUCHETTES EN FER. FONDS A RESORTS DE TACHER. OBJETS EN ÉTAI ET VERNISSÉS. POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centimes.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.